Pour 130 dollars de plus...

Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes
UNE VUE DE BAS EN HAUT

Rapport du comité senatorial permanent de la Sécurité Nationale et de la Défense

<u>Membres du Comité</u>

Sén. Colin Kenny – Président
Sén. J. Michael Forrestall – Vice-Président
Sén. Norman K. Atkins
Sén. Tommy Banks
Sén. Jane Cordy
Sén. Joseph A. Day
Sén. Michael A. Meighen
Sén. David P. Smith
Sén. John (Jack) Wiebe

Deuxième Session
Trente-septième législature

Novembre 2002

(This report is available in English)

Des renseignements sur le comité sont donnés sur le site:
http://sen-sec.ca

Prière d'adresser vos questions au numéro suivant :
Sans Frais : 1-800-267-7362

Ou envoyer un courriel à l'adresse suivante :
Greffier du Comité: defence@sen.parl.gc.ca
Président du Comité: Kennyco@sen.parl.gc.ca

Les demandes d'information des medias doivent être envoyées à :
ckres2@sen.parl.gc.ca

Pour 130 dollars de plus . . .

Mise à jour
sur la crise financière
des Forces canadiennes

UNE VUE DE BAS EN HAUT

•

Comité sénatorial permanent de
la sécurité nationale et de la défense

Novembre 2002

MEMBRES DU COMITÉ

37e Législature – 2e Session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*
L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

Les honorables sénateurs

Atkins
Banks
Cordy
Day
Meighen
Smith* (Ne faisait pas partie du Comité lorsque ces témoignages ont été recueillis)
Wiebe

*Carstairs, C.P. (ou Robichaud, C.P.)
*Lynch-Staunton (ou Kinsella)

**Membres d'office*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

L'ARGENT N'EST PAS TOUT, MAIS… 9

LA FRUGALITÉ N'EST PAS TOUJOURS DE MISE 10

DES DÉPENSES DIGNES D'UN PAYS RECULÉ 12

TOURNER LE DOS AU MONDE 13

POUR 130 $ DE PLUS… 15

LE RAISONNEMENT DU COMITÉ 16

RECOMMANDATIONS – PARTIE I
UNE INJECTION DE FONDS POUR COMMENCER 17

RECOMMANDATIONS – PARTIE II
RETRAITE STRATÉGIQUE: POUR «*SOUFFLER*» 19

UN NOUVEL ENGAGEMENT À L'ÉGARD DE NOS ALLIÉS,
UN NOUVEL ENGAGEMENT À L'ÉGARD DU MONDE..... 21

TEMPS ET ARGENT 22

NOS CHEFS MILITAIRES ONT DES RESPONSABILITÉS
VIS-À-VIS DU PUBLIC 24

LES CANADIENS DOIVENT SAVOIR CE QUE SAVENT NOS
SOLDATS 27

QU'ON LEUR PERMETTE DE FAIRE LEUR TRAVAIL 27

LE RAJEUNISSEMENT DES RESSOURCES 28

BESOINS DES PLUS ÉLÉMENTAIRES..... 30

LA MARINE ET LA FORCE AÉRIENNE AURONT BESOIN DE PLUS DE TEMPS 32

L'ESSENTIEL 33

CE QUE LES MILITAIRES NOUS ONT DÉCLARÉ 38

UNE GUERRE À MENER SUR TROIS FRONTS

I. LA CRISE DU PERSONNEL: *des militaires trop peu nombreux et trop peu formé* 40

L'INSUFFISANCE DE LA CAPACITÉ DE FORMATION PÈSE LOURD DANS LA CRISE DU PERSONNEL 42

CE QU'ON NOUS A DIT DANS LES BASES AU SUJET DE LA CRISE DU PERSONNEL 43

LA BASE DES FORCES CANADIENNES (BFC) ESQUIMALT 43

LA 17E ESCADRE WINNIPEG 44

LA BFC HALIFAX 45

CAPE SCOTT 46

LA 12E ESCADRE SHEARWATER 47

LA BFC GAGETOWN 48

LA BFC KINGSTON 50

LA BFC BORDEN 52

LA 8E ESCADRE TRENTON 53

CENTRE DE PARACHUTISME DU CANADA 54

BFC PETAWAWA 54

19E ESCADRE COMOX 56

LE BLACK WATCH 56

II. LA CRISE PAR RAPPORT AUX OPÉRATIONS:
fonds insuffisants sur les plans des opérations, de la maintenance et de l'infrastructure 59

BFC ESQUIMALT 60

17E ESCADRE WINNIPEG..... 60

BFC HALIFAX..... 61

BFC GAGETOWN 62

BFC KINGSTON 62

2E ESCADRON DE GUERRE ÉLECTRONIQUE (KINGSTON)..... 64

BFC BORDEN 65

8E ESCADRE TRENTON 66

BFC PETAWAWA 66

LE BLACK WATCH 67

III. LA CRISE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT:
vétusté du matériel militaire canadien 69

BFC ESQUIMALT ET BFC HALIFAX..... 69

REMPLACEMENT DU SEA KING 70

TRANSPORT STRATÉGIQUE 71

1RE DIVISION AÉRIENNE DU CANADA – WINNIPEG 71

AMÉLIORATIONS DES CF18 72

AMÉLIORATIONS DES AURORA 72

8E ESCADRE TRENTON 73

BFC GAGETOWN ET BFC PETAWAWA 73

2E ESCADRON DE GUERRE ÉLECTRONIQUE – BFC KINGSTON 74

LE *LIVRE BLANC SUR LA DÉFENSE* DE 1994 : PROMESSES ROMPUES 75

CONSÉQUENCES : UN PAYS AFFAIBLI 78

ANNEXES

I.	ORDRE DE RENVOI	81
II.	RECOMMENDATIONS DU RAPPORT DE FÉVRIER 2002	83
III.	ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ	85
IV.	BASES VISITÉES	107
V.	MISSIONS DES FC À L'ÉTRANGER	111
VI.	STATISTIQUES DU MAINTIEN DE LA PAIX	117
VII.	PÉNURIES CRITIQUES	121
VIII.	LISTE DES PIÈCES	125
IX.	STATISTIQUES	129
X.	ACTIVITÉS DES MÉDIAS	131
XI.	BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ	133
XII.	BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU SECRÉTARIAT	147
XIII.	INDEX DU RAPPORT	153

Introduction

En février 2002,nous, membres du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, avons publié un rapport mettant en lumière de graves lacunes dans l'état de préparation du Canada en matière de sécurité et de défense, à la suite du 11 septembre 2001. Nous réitérons les recommandations de ce rapport, y compris celle concernant la nécessité de hausser les effectifs entraînés des Forces armées à 75 000. La présente Mise à jour maintient que le point où les Forces armées du Canada pourraient encore être rétablies de manière à assurer un niveau raisonnable de défense, tout en continuant à remplir les nombreuses missions qui leur sont confiées par ailleurs, a été dépassé. D'où les recommandations qui suivent, dont au moins une aurait semblé impensable à une époque plus normale, mais que nous considérons comme indispensable dans le contexte mondial troublé d'aujourd'hui, et compte tenu de la vulnérabilité du Canada.

NOUS AVONS PROCÉDÉ DE BAS EN HAUT

Pour la présente Mise à jour, nous avons procédé à une analyse des événements survenus depuis notre premier rapport et nous avons effectué de nombreuses entrevues dans quinze bases et installations militaires, un peu partout au Canada.

Au cours de nos déplacements, nous avons touché du doigt la souffrance des militaires convaincus qui souhaitent protéger leur pays et remplir leurs engagements, alors que le personnel, la formation et les ressources à leur disposition sont d'un niveau trop faible pour leur permettre de réaliser cette mission.

L'argent n'est pas tout, mais…

Les Forces armées canadiennes constituent le premier moyen de défense de notre pays contre l'instabilité, le terrorisme, la domination étrangère et beaucoup des autres fléaux qui rendent la vie impossible dans tant de pays. Du plus loin qu'on s'en souvienne, les immigrants ont été attirés au Canada parce que celui-ci leur offrait un abri sûr contre les turbulences et la pauvreté.

Les Forces armées canadiennes ne sont certes pas notre seul moyen de nous protéger contre le désordre et la pauvreté. Toutefois, lorsque les choses se gâtent – dans un monde de plus en plus instable et incertain –, une armée solide est loin de constituer un luxe, comme semblent le croire les gouvernements du Canada depuis quelque temps. Si la paix et la prospérité comptent parmi les plus grands trésors des citoyens canadiens, c'est de la folie de ne pas les garder et les protéger.

Notre gouvernement ne doit pas oublier que ces trésors ont été menacés au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre froide, mais ils le sont encore plus depuis quelques années, avec les menaces mondiales asymétriques qui sont apparues. Les moyens militaires d'un pays sont une sorte de police d'assurance contre la perte de sa souveraineté nationale et de ses trésors nationaux, lesquels sont trop précieux pour qu'on les tienne pour acquis.

La grande question est essentiellement de savoir si le gouvernement du Canada investit suffisamment dans cette police d'assurance : les Canadiens jouissent-ils de ce que les spécialistes du risque raisonnable appelleraient une sécurité collective suffisante en ce qui concerne leurs vies, leurs biens et leur mode de vie. Selon nous, ***la réponse est non***. Le Comité pense également que ***les Canadiens pourraient passer, en matière de sécurité, d'un niveau inacceptable à un niveau correct, pour un coût relativement faible***.

La frugalité n'est pas toujours de mise

S'agissant de matériel et de personnel militaire, comme dans bien des domaines, il y a de bonnes affaires à saisir. Toutefois, en règle générale, l'acheteur obtient ce pour quoi il paye. Certes, le Canada est loin d'être un pays pauvre, mais à l'étranger il a la réputation de vouloir se défendre – et défendre ce à quoi il croit – sans trop dépenser. Voici quelques faits avérés :

- Le Canada consacre environ 395 $ par habitant à la défense.[1]

- Le Royaume-Uni consacre environ 1 425 $ par habitant à la défense.[2]

[1] Le site Internet du MDN nous apprend que le budget du MDN pour 2001-2002 avec les derniers budgets supplémentaires comme étant de 12, 313 milliards de dollars. Le budget principal des dépenses du MDN pour 2002-2003 ramène le budget du ministère à 11,834 milliards de dollars.

[2] Haut-commissariat du Royaume-Uni, Ottawa; en se fondant sur une population de 60 millions, et sur le taux du change du 23 sept. 2002.

- Les États-Unis consacrent environ 2 000 $ par habitant à la défense.[3]

- Même si le Canada, dans l'actuel contexte du terrorisme international, représente une cible militaire manifeste, bien davantage que la plupart des autres petits pays du monde, il se classe au 153e rang sur 192 pour les dépenses de défense en pourcentage du PIB.[4]

- Le Canada se classe au 13e rang sur les 18 pays de l'OTAN pour les dépenses de défense par habitant – devant la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Turquie et l'Espagne.[5]

- Avec ses quelque 31 millions d'habitants, le Canada est le 34e pays du monde pour la population. Ses forces armées régulières se situent au 56e rang par leur taille, et ses réserves au 77e rang.[6]

- Le 31 août 2002, le Canada se classait 34e dans le monde pour sa contribution aux missions de **maintien de la paix**, puisqu'il fournit **moins de 1 %** des gardiens de la paix internationaux en action.[7]

---

[3] Ambassade des États-Unis, Ottawa; crédit budgétaire de la Défense pour 2003 : 378,6 milliards de dollars américains; calcul fondé sur une population de 288 123 000 habitants et sur le taux de change du 23 septembre 2002.

[4] Institut canadien d'études stratégiques, **Strategic Profile: Canada 2001**.

[5] Revue de l'OTAN, Printemps 2001, Tableau : « Dépenses de défense par habitant ».

[6] Institut canadien d'études stratégiques, **Strategic Profile: Canada 2001**.

[7] **Maintien de la paix de l'ONU : opérations** "August 2002, Summary of Countries"
http://www.un.org/Depts/dpko/Contributors/Aug2002Countrysummary.pfd

Des dépenses dignes d'un pays reculé

Quel que soit l'angle adopté, le niveau des dépenses militaires du Canada conviendrait mieux à un pays perdu, situé loin des querelles politiques et financières du monde et sans influence. Mais notre pays est trop grand et trop important pour pouvoir se cacher.

Sur la scène mondiale, non seulement le Canada est un acteur, mais il représente une cible importante et vulnérable. À l'étranger, on l'associe étroitement à la dernière grande superpuissance, son voisin immédiat. Les États-Unis sont sans contredit le point de mire des terroristes, le pays qui attire tous les regards d'un réseau mondial à la fois décidé et fanatique. L'association du Canada avec les États-Unis, et sa proximité par rapport à ce pays, le place sur pourtour immédiat de la cible, à un cheveu du centre.

Tourner le dos au monde

Au-delà de son engagement ferme à défendre son propre territoire, le Canada se doit de participer à la défense de son continent et à celle de ses alliés – les pays de même mentalité, eux aussi ciblés par le mouvement terroriste, qui cherchera ailleurs les vulnérabilités, s'il n'en trouve pas assez sur le sol américain. Le Canada se doit également d'aider à la création d'un monde moins troublé, où la violence aura moins de chances d'éclater.

Comme l'a déclaré le 4 octobre 2001 John Manley, actuellement ministre des Finances, et jusqu'à récemment ministre des Affaires étrangères, le Canada affiche une « ***insuffisance flagrante*** » de ses moyens de défense, de collecte de renseignements et d'aide étrangère, une insuffisance qui compromet sa capacité de respecter ses engagements et sa réputation internationale : « ***On ne peut pas simplement s'asseoir à la table du G8 puis, lorsque vient le moment de payer l'addition, s'en aller aux toilettes*** », a déclaré M. Manley, dans une allusion à l'appartenance du Canada au club des sept pays les plus riches du monde, plus la Russie. « ***Si vous voulez jouer un rôle dans le monde, même en tant que membre de petite taille du G8, il y a un prix à payer.*** »

À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada ne semble pas disposé à payer ce prix. Lorsque le Canada a été prié de déployer un bataillon en Afghanistan, il n'a pas pu offrir plus de 800 soldats. Il ne pouvait pas les y transporter ni à l'aller ni au retour, et il n'a pas pu accepter de les remplacer au terme de cette période d'affectation. Cet incident est non seulement gênant pour notre pays, il indique son incapacité à jouer un rôle raisonnable dans sa propre défense.

Sommes-NOUS les isolationnistes?

Partout dans le monde, les observateurs avertis estiment que les pays responsables doivent travailler en harmonie pour améliorer la stabilité et le bien-être international. Beaucoup de citoyens, y compris des Canadiens, craignent que les dirigeants américains ne reculent devant cette responsabilité collective, et ne cèdent à la tentation de l'isolationnisme, une tendance qui a toujours fortement prévalu dans la *pensée politique américaine*.

Il serait plus utile que les observateurs canadiens s'inquiètent de la forte tendance à l'isolationnisme qui entache la *pratique politique canadienne* depuis quelques années.

Le Canada a acquis une place importante sur la scène mondiale au début de la guerre 1939-1945. Aujourd'hui, il est sur le point de quitter son rang parmi les acteurs principaux pour rejoindre les figurants. Avec des niveaux de dépenses en matière d'aide étrangère et de préparation militaire qui n'atteignent pas les cibles passées ni les engagements actuels, le Canada est maintenant est en train de sombrer dans la non-pertinence pour ce qui concerne la résolution des grands problèmes internationaux.

Pour 130 $ de plus…

Dans son rapport de février 2002, le Comité recommandait une augmentation annuelle immédiate de 4 milliards de dollars, de manière à porter de 11,8 milliards de dollars à 15,8 milliards de dollars le budget de référence du ministère de la Défense nationale, avec des augmentations futures qui soient réalistes, justifiées et ajustées en fonction de l'inflation.

La recommandation du Comité représente 130 $ par Canadien[8].

Ce chiffre de 4 millions correspond aux recommandations de plusieurs autres organismes et comités qui ont étudié cette question, notamment :

Une nation vulnérable, Conférence des associations de la défense (octobre 2002)

Pour assurer la défense d'une nation, Conseil pour la sécurité canadienne au XXIe siècle (septembre 2002)

Faire face à nos responsabilités : L'état de préparation des forces canadiennes, Rapport du comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants (mai 2002)

Coincé entre les deux : Une évaluation de la capacité opérationnelle des Forces canadiennes, Conférence des associations de la défense, (octobre 2001)

Rapport du vérificateur général 2001, Chapitre 10, "Défense nationale – L'équipement en service."

[8] Basé sur une augmentation de $4 milliards et une popularité de 31 millions.

Le raisonnement du Comité

Certains de ces rapports, peut-être pour que les propositions semblent plus acceptables aux yeux de ceux qui tiennent les cordons de la bourse, suggèrent que l'augmentation soit échelonnée sur plusieurs années. À l'époque, le Comité a expliqué que, **d'après son expérience, des besoins nouveaux pouvaient survenir et restreindre voire annuler les engagements pluriannuels.** D'où notre recommandation de porter immédiatement à 4 milliards de dollars le budget de référence du MDN, et d'apporter des augmentations futures qui soient réalistes, justifiées et ajustées en fonction de l'inflation.

Étant donné le régime fiscal progressif du Canada, les pauvres paieraient bien entendu beaucoup moins que 130 $ par personne, et les riches paieraient plus. Les avantages, pour les riches, les pauvres et tous les autres, seraient de beaucoup supérieurs à ce que cette dépense représente.

Leur contribution assurerait un pays plus stable et moins menacé, dans un monde plus stable et moins menacé. Selon le Comité, la plupart des citoyens canadiens qui réfléchissent devraient y voir une bonne affaire, encore plus intéressante que l'achat d'une nouvelle robe, qu'une place à un match de la Ligue nationale, ou que n'importe quelle autre de ces gâteries pour lesquelles tant de gens réussissent à trouver les fonds, dans une société libre et prospère.

Ce raisonnement sous-tend les deux recommandations que nous formulons dans la présente Mise à jour. La première est une reprise de nos conclusions antérieures. Quant à la seconde, elle constitue une réaction à la détérioration de la capacité des Forces armées du Canada, dont l'ampleur justifie une attention entière et immédiate du gouvernement pour que l'on puisse réparer les dégâts.

Recommandations – Partie I

Une injection de fonds pour commencer

1

Le Comité répète que la hausse de 4 milliards de dollars des dépenses au titre de la défense recommandée dans notre premier rapport est un MINIMUM et qu'il faut y procéder IMMÉDIATEMENT.

Cette hausse représente une augmentation d'environ 130 $ par Canadien des dépenses au titre de la défense, qui passent ainsi à quelque 525 $. C'est un quart seulement de ce que l'Américain moyen dépense au même titre et légèrement plus du tiers de ce qu'y consacrent les Britanniques, qui, tout comme les Canadiens, doivent également financer un système national de soins de santé.

Mais le Comité ne demande pas aux Canadiens de dépenser autant que les Américains ou les Britanniques.

Il ne demande pas non plus que le pays se classe parmi ceux qui consacrent le plus à la défense. Ces 130 $ de plus ne nous font monter que d'un échelon parmi les pays de l'OTAN et passer devant le Portugal, c'est-à-dire nous classer 12e sur 18.

Si le Comité sollicitait une hausse par habitant de 200 $, nous serions en 11e place, devant l'Italie et le Portugal. Mais ce n'est pas ce que le Comité demande.

Si le Comité prévoyait une hausse de 400 $ par habitant, cela nous placerait en 7e place.

Mais ce n'est pas ce que le Comité demande.

Le Comité demande au gouvernement canadien de consacrer 130 $ de plus par habitant aux dépenses militaires pour que notre principale police d'assurance sur le plan international – notre armée – soit à un niveau tel qu'elle ne soit pas constamment au bord du précipice, dépouillée qu'elle est bien souvent de la formation ou de l'équipement qui assureraient sa sécurité ou son succès.

Recommandations – Partie II

Retraite stratégique :
Pour « souffler »

Le terme de « retraite » a des connotations négatives dans quasiment tous les contextes, notamment militaire. Dans ce dernier contexte, toutefois, l'expression « retraite stratégique » est plus positive, parce qu'elle décrit une situation dans laquelle l'armée se retire pour obtenir un avantage qui la mènera à une victoire stratégique.

Rappelez-vous le célèbre boxeur Mohammed Ali et ses succès sur le ring. Il désignait l'une de ses meilleures tactiques de Rope-a-Dope, qui signifiait se laisser tomber dans les cordes pour feinter l'adversaire et retrouver son énergie pour remporter le combat. C'est un peu ce que le Comité recommande aux Forces armées canadiennes.

À la lumière de la pénurie manifeste de personnel, de formation et d'équipement dans les forces canadiennes, nous sommes désormais convaincus qu'il n'est plus question de résoudre les problèmes militaires du pays avec une simple injection de fonds.

Le Comité estime qu'il est désormais impossible d'injecter simplement de l'argent frais et des ressources pour créer rapidement une force capable de s'acquitter des fonctions que l'armée canadienne peut s'attendre à devoir assumer au cours des quelques prochaines années, surtout compte tenu du fardeau opérationnel confié ces dernières années.

En bref, même si le gouvernement du Canada fait face à ses obligations et injecte immédiatement 4 milliards de dollars dans le budget global de la défense, cela ne suffira presque certainement pas étant donné les multiples missions dont l'armée doit s'acquitter. Presque autant que de fonds, l'armée a besoin du temps nécessaire pour se remettre sur pied afin d'assumer les obligations qui lui ont été confiées en ce début de XXIe siècle. Le Canada a besoin d'un moment de répit après s'être acquitté de ses nombreuses responsabilités outre-mer, pour recruter, s'entraîner, se ré équiper et repenser son rôle optimal compte tenu du climat actuel en matière de conflits. ***Le Comité estime que les Forces armées canadiennes ne pourront procéder à la restructuration, au réarmement et au renouveau dont elles ont tant besoin à moins qu'elles n'abandonnent leurs obligations actuelles outre-mer***, ce qui semblera à certains assez extrême. .

2

Le Comité recommande que toutes les forces armées canadiennes cessent leurs activités outre-mer dès que les périodes de service en cours seront terminées. Cela pourrait prendre jusqu'à six mois.

Le Comité recommande qu'après cela aucune force ne soit déployée outre-mer pendant un minimum de 24 mois. Cela représentera une suspension de 30 mois des déploiements[9]..

[9] Le Comité recommande de maintenir les activités récurrentes ci-après qui devront être considérées comme faisant exception à l'interruption des opérations outre-mer : attachés militaires, personnel militaire au siège de l'OTAN et du SACLANT, personnel militaire affecté au NORAD (notamment l'état-major de planification des Armées de terre et de mer) et engagements relatifs au AWACS de l'OTAN à Geilenkirchen, en Allemagne

Un nouvel engagement à l'égard de nos alliés, un nouvel engagement à l'égard du monde

Les périodes de service durent normalement six mois. Donc, dans les six mois qui suivront la mise en place par le gouvernement canadien de notre recommandation, toutes les troupes canadiennes seront de retour sur le territoire nord-américain et seront engagées dans le rétablissement des capacités à un niveau efficace.

Le Comité entend déjà les critiques se plaindre que le Canada est en train de passer outre à ses obligations à l'égard de ses alliés. Or, c'est tout à fait l'inverse. Nous devons nous attacher à collaborer avec nos alliés pour assumer notre véritable rôle canadien.

L'image du Canada à l'étranger est déjà ternie. Il est peu probable que le retrait recommandé n'aggrave la situation — en fait nous y gagnerons sans doute en crédibilité, puisque ce sera le signe que nous nous attaquons à un grave problème. En définitive, la capacité du ministère des Affaires étrangères et du commerce international de promouvoir les intérêts nationaux sera rehaussée plutôt qu'affaiblie.

Notre retrait influera sur les relations de travail que nous entretenons avec l'OTAN, les Nations Unies et nos alliés. Le Comité est cependant convaincu que la contribution de notre pays à ces relations est devenue si modeste qu'il faut de toute urgence prendre des mesures draconiennes pour redevenir aptes à jouer un rôle utile. C'est ainsi que le Canada sera de nouveau en mesure de contribuer de manière significative à la stabilité du monde, rôle qui lui revient de plein droit.

Que les forces exsangues du Canada aient pu à l'occasion briller sur la scène internationale depuis dix ans est un hommage à l'esprit et à la ténacité qui ont animé les troupes plutôt qu'au soutien dont elles ont disposé. Or on ne peut compter que sur l'esprit des forces armées canadiennes. Nos troupes et nos alliés méritent un renouvellement de nos capacités et plus vite le Canada s'y attellera, le mieux ce sera.

Le Canada assure actuellement une mission de coalition dans le combat contre le terrorisme, deux missions à l'OTAN et huit missions aux Nations-Unies. Opération Apollo, désignation de l'intervention canadienne dans ce combat, regroupe 1068 soldats. Le Canada a affecté 1579 soldats à l'Opération Palladin, dont le but est de ramener la stabilité en Bosnie Herzégovine. Il a affecté un officier à l'opération de l'OTAN visant à récupérer des armes des factions rebelles en Macédoine. Des huit missions des Nations Unies, la plus large est constituée des193 personnes affectées au plateau du Golan. Pour en savoir plus sur les missions canadiennes outre-mer, voir l'Annexe 5.

Temps et argent

Le Comité a entendu pendant des centaines d'heures le témoignage de chefs militaires à Ottawa et de militaires de tous les grades dans les 15 bases et installations militaires éparpillées un peu partout dans le pays. À la lumière des témoignages que nous avons entendus ainsi que de l'analyse de la situation militaire dans l'ensemble du monde que nous avons menée, nous ne pouvons que constater que les ***Forces canadiennes ont des effectifs insuffisants, des responsabilités trop importantes, un financement inadéquat et une santé précaire.***

Le zèle des forces armées canadiennes n'est pas remis en question. Nos chefs militaires et leurs troupes continuent de démontrer un dynamisme très net et de trouver des moyens novateurs d'exécuter leurs missions. Mais une armée à bout de souffle ne peut continuer de se montrer à la hauteur des périls. On en demande trop à un personnel trop limité, doté de ressources trop maigres.

Les mécanismes de sécurité intégrés – congés adéquats, roulement raisonnable et formation régulière – ont été abandonnés. Il s'agit des mécanismes conçus pour préserver la vie conjugale, la santé mentale et physique et le rendement professionnel des troupes canadiennes.

L'érosion de ces mécanismes s'est traduite par des pertes inhabituelles dans le personnel formé ces dernières années. D'ailleurs, l'armée de l'air a indiqué dans son plan d'activités pour 2001 :

> ***«La FA est à un point tournant dans le sens qu'elle sera bientôt à court en matière de ressources humaines et qu'aucun équipement ni aucun financement ne pourra combler ce déficit à court terme. L'exode du personnel navigant qualifié et de membres d'autres GPM essentiels au déploiement des capacités de la FA reste constant. Les niveaux d'expérience dans tous les effectifs sont en passe de devenir critiques, notamment l'effectif des opérations d'hélicoptères tactiques, des escadrons d'appui tactique, du PHM et des aéronefs de patrouille maritime.»***

Sur les 567 pilotes ayant des « obligations contractuelles » qui ont répondu à un sondage officieux, la moitié environ a déclaré s'attendre à quitter les Forces une fois expirée la période de

libération avec restriction (en 2003)[10]. D'autres métiers de l'armée de l'air sont également sous le niveau préférentiel de dotation (NPD), parfois de façon critique. Les métiers d'appui aux services techniques les plus menacés sont dans le groupe professionnel militaire 640 (technicien en réfrigération, technicien en réfrigération, technicien Groupes électrogènes, technicien Plomberie et chauffage, technicien Eau, produits pétroliers et environnement, technicien Construction, technicien en construction) où six des sept métiers sont dans une situation jugée critique, car l'effectif est bien inférieur au niveau préférentiel de dotation. Selon le rapport de 2001, la sous-dotation du groupe professionnel militaire 226 (technicien de systèmes d'information et de télécommunications aérospatiales) est de plus de 25 % et continue de se détériorer. La marine, et encore plus l'armée de terre, connaissent des pénuries du même ordre.

Nos chefs militaires ont des responsabilités vis-à-vis du public

Nos chefs militaires, y compris les bureaucrates du ministère de la Défense nationale, doivent présenter avec franchise aux comités parlementaires la manière dont les Forces armées du pays sont censées accomplir toute la gamme de tâches qu'elles doivent effectuer avec les ressources dont elles disposent. Le gouvernement, pour sa part, doit les encourager à fournir en toute honnêteté leur opinion professionnelle lorsqu'ils témoignent devant les comités parlementaires — *et non les décourager de le faire*.

[10] Plan d'activités de premier échelon du CEMFA pour 2001

Le Comité ne suggère *pas* aux militaires de patrouiller le pays pour faire valoir les avantages d'une hausse des dépenses au titre de la défense, que ce soit lors d'émissions télévisées, dans les journaux ou autrement. Mais les comités parlementaires interrogent les témoins au nom de la population et jouent un rôle consultatif dans le cadre de la prise décisions par le gouvernement. Sans conseils honnêtes, les pouvoirs publics ne peuvent faire de choix intelligents et les citoyens ne peuvent soupeser les avantages et les inconvénients d'un investissement dans une protection militaire compétente.

Les comités parlementaires comme le nôtre peuvent envoyer sans ménagement des messages aux politiciens et à la population, mais la situation ne pourra s'améliorer que si les chefs militaires ne cachent pas l'état inquiétant de leur institution, l'un des principaux instruments de maintien de la prospérité et de la sécurité au Canada.

On nous a dit à plusieurs reprises à quel point il était décourageant pour les membres des forces armées canadiennes d'avoir à écouter les politiciens présenter une belle image de l'armée. Les simples soldats estiment que certains chefs militaires « font semblant » publiquement pour faire plaisir aux politiciens. Dans toute démocratie, l'armée relève de l'exécutif. Personne au Comité ne souhaite voir les officiers supérieurs faire office de démarcheurs auprès des pouvoirs publics pour qu'augmentent les dépenses militaires. Ceci dit, la timidité n'est pas le type de vertu que nos politiciens devraient encourager chez le personnel militaire haut gradé qui témoigne devant un comité parlementaire.

Les membres du Comité n'ont pas toujours été convaincus que les officiers supérieurs et les bureaucrates qui témoignaient devant eux étaient parfaitement francs. Les officiers supérieurs ont certes dit la vérité lorsqu'ils ont déclaré, par exemple, que le Canada pouvait

dépêcher un bataillon si nécessaire, mais pas toute la vérité, si l'envoi du bataillon signifie une dégradation encore plus nette des capacités militaires du pays.

Le gouvernement des États-Unis n'hésite pas à dire à ses militaires qu'ils doivent obéir aux dirigeants politiques; pourtant les militaires américains sont également censés offrir leur plus honnête analyse aux comités du Congrès. Le gouvernement canadien doit s'attendre à cette même honnêteté de la part de ses militaires et l'encourager. Et, s'il encourage les officiers supérieurs à dénigrer les recommandations de comités comme le nôtre pour la simple raison qu'il les trouve déplaisantes, cela ira à l'encontre des principes démocratiques.

Les Canadiens ont besoin de chefs militaires courageux sur le front législatif tout comme ils ont besoin de soldats courageux sur le champ de bataille. Ils ont aussi besoin de politiciens qui ont suffisamment d'objectivité pour accueillir favorablement l'analyse réfléchie provenant du personnel militaire de haut rang sur des grands dossiers.

Il faut reconnaître que certains hauts gradés ont tout de même exprimé publiquement des préoccupations d'ordre général. Le lieutenant-général Mike Jeffrey, chef de l'armée canadienne, s'est plaint du manque de ressources pour pouvoir soutenir le large éventail de tâches auxquelles l'armée doit faire face. Le vice-amiral Ron Buck, chef de la marine canadienne, a tenté d'obtenir un soutien pour procéder de toute urgence au renouveau de l'armée

canadienne. Le général Ray Henault, chef d'état-major de la défense, a déclaré que la situation n'était plus viable. Mais ce ne sont que de faibles gémissements, couverts par la clameur qui monte de la tribune où sont débattues les politiques des pouvoirs publics; ce qu'il faut, c'est un véritable vacarme. Les voix les plus tonitruantes de l'armée semblent se taire par loyauté mal placée.

Les Canadiens doivent savoir ce que savent nos soldats

Tous les soldats savent que leur formation en vue d'une meilleure performance future souffre parce que des ressources trop minces sont éparpillées entre de trop nombreuses « missions du jour ». Ils savent tous que les forces armées canadiennes n'assument pas leurs fonctions comme elles le pourraient, parce qu'elles sont mal formées, que leur équipement est mal entretenu et qu'elles disposent de congés insuffisants pour avoir un état de santé et les satisfactions personnelles nécessaires à un haut rendement. Mais ils sont mal placés pour alerter la population canadienne. Leurs chefs le sont ou du moins devraient l'être.

Qu'on leur permette de faire leur travail

Le nombre de congés de maladie que les militaires canadiens prennent a augmenté considérablement au cours des dernières années parce que ceux-ci doivent s'attaquer à des tâches qui sont trop nombreuses et trop lourdes par rapport à la capacité des Forces canadiennes. Le 19 août 2002, CBC News a signalé que la fréquence des congés de maladie pris dans les FC avait augmenté

de 25 % entre 1999 et 2001. Les militaires nous ont formulé bien des plaintes au sujet du manque de temps pour se regrouper et se perfectionner, mais ce n'était pas là, pourtant, le principal objet de leur frustration.

Ils se plaignaient surtout du simple fait que les soldats ne pouvaient pas être des soldats, que les marins ne pouvaient pas être des marins, que les aviateurs ne pouvaient pas être des aviateurs parce que les Forces canadiennes manquaient de personnel et que les techniciens ne pouvaient pas effectuer la maintenance en raison d'un manque de fonds relativement à la maintenance et au matériel.

Imaginez-vous qu'il faille entraîner des troupes au tir de roquettes alors que seulement deux des vingt militaires disposent de munitions chargées. Ainsi, les 18 autres risquent de devoir tirer lors d'un combat sans avoir acquis l'expérience pratique. L'entraînement virtuel est une perspective d'avenir, mais rien ne saura jamais remplacer l'expérience pratique.

Le rajeunissement des ressources

Selon le Comité, une pause de deux ans dans les missions à l'étranger ne représente qu'un point de départ visant à permettre

aux Forces canadiennes de reprendre leur souffle. Il faudra vraisemblablement la majeure partie de la décennie pour redonner aux militaires la situation dans laquelle ils se trouvaient à la chute du mur de Berlin en 1989. Il faut plus que quelques mois pour rétablir une capacité atrophiée.

Une telle pause permettrait au personnel clé − dont bien des membres ne participeraient plus ainsi à des missions à l'étranger − de jouer un rôle nécessaire afin de recycler et de rafraîchir les programmes de formation des Forces canadiennes. En matière de formation, la capacité actuelle est beaucoup trop faible pour que nous puissions accorder la priorité à cette question, sans devoir ramener de l'étranger les membres de la Force régulière pendant une période de temps prévisible.

Deux ans ne suffiront pas pour restabiliser la Marine et la Force aérienne du Canada. Cependant, il est possible de redresser considérablement la situation de l'Armée de terre dans un tel laps de temps. Même si les lacunes actuelles de l'Armée de terre sont encore plus criantes que celles de la Marine et de la Force aérienne, il faut moins de temps pour former un membre de l'Armée de terre. L'Armée de terre pourrait rétablir la situation dans ce délai de deux ans si elle pouvait compter sur une planification et un financement pertinents. C'est à tout le moins dans le domaine des possibilités, d'après le Comité.

Il faudrait maintenir la campagne de recrutement actuelle. Les Forces canadiennes comptent 52 000 militaires entraînés et efficaces, soit 8 000 de moins que le niveau autorisé. Le recrutement est cependant inutile s'il ne s'accompagne pas de la formation pertinente. Le Comité a été mis au courant de situations où des recrues se tournaient les pouces parce que les Forces canadiennes étaient peu en mesure d'assurer leur formation de base, ce qui n'était certes pas la seule lacune décelée.

Besoins des plus élémentaires

- Il faut offrir de nouveaux cours de perfectionnement professionnel aux militaires qui reviennent d'une mission à l'étranger, bon nombre d'entre eux n'ayant pas eu droit au recyclage habituel en raison du rythme des affectations dans le cadre des missions à l'étranger ces dernières années.

- Aux militaires dont la vie familiale a été mise à rude épreuve par le stress découlant du rythme effréné des affectations répétitives à l'étranger, il faudrait donner davantage l'occasion de « réintégrer » leur famille.

- Il faudrait prendre les mesures pour permettre aux planificateurs du MDN d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes innovateurs qui s'imposent.

- Il faudrait embaucher davantage d'administrateurs de projet pour faciliter l'acquisition et l'utilisation des nouveaux biens d'équipement.

- Il faudrait finalement favoriser l'exécution du programme de maintenance préventive qui s'impose à l'égard de l'ensemble du matériel.

- Lorsqu'il n'y a aucune urgence, il faudrait autoriser les militaires à prendre leurs congés annuels en fonction de leur vie familiale et personnelle au lieu de leur imposer rigoureusement des périodes comme c'est le cas actuellement.

- Les planificateurs militaires devraient pouvoir se pencher notamment sur les engagements contractés et les plans opérationnels pour évaluer la capacité légitime du Canada de respecter ses obligations actuelles et éventuelles.

- Il faudrait affecter les hautes autorités militaires à des tâches autres que la « gestion de crise » et leur accorder aux le temps nécessaire leur permettant d'évaluer les capacités et de donner au gouvernement des conseils stratégiques sur l'avenir des Forces canadiennes.

Aucune des recommandations précédentes n'a la moindre chance d'être mise en œuvre à moins que les organismes centraux du gouvernement canadien – en l'occurrence, le Cabinet du Premier ministre, le Bureau du Conseil privé, le Conseil du Trésor et le ministère des Finances – fassent front commun pour accélérer le rajeunissement des ressources des Forces canadiennes au lieu d'y offrir une résistance.

La Marine et la Force aérienne auront besoin de plus de temps

La capacité de la Marine canadienne est taxée, principalement en raison des récentes opérations lors de l'invasion de l'Afghanistan. Il faudra beaucoup plus que deux ans pour augmenter l'effectif opérationnel de la Marine canadienne. Cette période de deux ans permettra simplement au personnel actuel de prêter main-forte dans la formation des recrues et le perfectionnement des marins qui n'ont pas pu rafraîchir leurs connaissances en raison de leurs nombreuses affectations dans le cadre des différentes missions.

Les recrues de la Marine canadienne nécessitent souvent plus de formation que celles de l'Armée de terre. Par exemple, il faut jusqu'à six ans pour former un ingénieur naval. La Force aérienne se trouve dans une situation analogue. Elle a besoin de plus de techniciens et de pilotes. Il faut deux ans et demi pour qu'un pilote acquière les qualifications élémentaires par rapport à son appareil. La formation des techniciens nécessite environ 18 mois, après lesquels ces derniers doivent encore être supervisés dans l'exécution de leur travail.

L'essentiel

Les Canadiens ne veulent pas dépenser 130 $ chacun simplement pour permettre aux militaires canadiens de recouvrer leur estime de soi. Cependant, le Comité croit qu'ils seraient prêts à ce que cette somme soit consacrée à la création d'un organisme capable d'améliorer la protection de notre pays dans un monde plus sûr. Nous vous proposons donc la liste des améliorations que les citoyens devraient espérer de l'accroissement du budget militaire de quatre milliards de dollars et de la pause de deux ans dans les missions à l'étranger.

Une injection de un milliard de dollars dans l'exploitation et la maintenance donnerait les résultats suivants :

- **DES TROUPES MIEUX ENTRAÎNÉES** : une meilleure instruction collective et une meilleure instruction individuelle, de façon à ce que les recrues ne se tournent pas les pouces en attendant de devenir des soldats utiles, à ce que la Réserve porte sa capacité au niveau de celle de la Force régulière et à ce que les membres de la Force régulière puissent se recycler assez souvent pour maintenir leurs compétences et en acquérir de nouvelles en fonction d'une augmentation des opérations maritimes épineuses découlant de la guerre moderne;

- **UNE MEILLEURE SURVEILLANCE AÉRIENNE** : augmentation des heures de vol pour toute la flotte d'aéronefs, ce qui améliorerait la surveillance des terres et

des eaux canadiennes, maintiendrait les compétences de vol et favoriserait la formation ainsi que l'entraînement;

- **DES NAVIRES POUVANT PRENDRE LA MER** : augmentation du nombre de jours de mouillage et fin de l'inutilisation des navires en raison du manque de fonds et de personnel;

- **DU MATÉRIEL MILITAIRE EN ÉTAT DE FONCTIONNMENT** : un ravitaillement en pièces de rechange, de façon à ce que le matériel ne soit pas inutilisé parce qu'il n'est plus en état de fonctionnement et la fin de la cannibalisation pour faire fonctionner du matériel;

- **LA FIN DE L'INSALUBRITÉ DU LOGEMENT** : une amélioration du programme de maintenance de tous les biens d'équipement, des bureaux et des logements afin d'inverser la tendance à la détérioration qui s'est manifestée au cours de la dernière décennie;

- **LA PARTICIPATION À LA PROTECTION DE NOTRE CONTINENT** : un retour à la formation au niveau du bataillon entre les Forces canadiennes et ses alliés (particulièrement les forces américaines), de façon à ce que toutes les unités de commandement et tous les groupes opérationnels soient en mesure de collaborer pour faire face à une menace d'urgence, particulièrement en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord.

Une injection d'un montant variant entre 675 et 800 millions de dollars dans l'embauche et le perfectionnement du personnel militaire, donnerait les résultats suivants :

- **UN NOMBRE SUFFISANT DE MILITAIRES POUR JOUER UN RÔLE PERTINENT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE** : des Forces canadiennes dont l'effectif entraîné et efficace passerait de 52 000 à 75 000, ce qui contribuerait à offrir une solution à l'épuisement et au faible taux de rengagement, qui sont imputables à l'affectation d'un nombre trop restreint de militaires à l'exécution de tâches trop nombreuses à un rythme trop épuisant;

- **DES ÉCONOMIES PAR RAPPORT AU TAUX DE ROULEMENT** : des Forces canadiennes qui pourraient mieux recruter et conserver leur effectif tout en accordant des primes aux spécialistes, ce qui leur permettrait de garder leur personnel de qualité;

- **UNE DIMINUTION DU NOMBRE DE MILITAIRES NE FAISANT QUE JOINDRE LES DEUX BOUTS :** des militaires de grades inférieurs qui auraient droit à certaines hausses de solde, afin de réduire l'injustice, de rehausser le moral et d'améliorer la qualité de la vie familiale;

- **UNE DIMINUTION DE L'ÉCLATEMENT DES FAMILLES MILITAIRES :** une gamme d'améliorations aux logements familiaux en vue d'atténuer le stress qu'impose aux couples l'une des professions les plus éprouvantes.

Une injection d'un montant variant entre 2 et 2,325 milliards de dollars dans les programmes d'investissement donnerait les résultats suivants :

- **DES HÉLICOPTÈRES ASSURANT UNE PROTECTION ADÉQUATE À NOS FRÉGATES** : la mise en œuvre immédiate du projet d'hélicoptère maritime pour remplacer, d'ici 2005, les vieux appareils Sea King, qui passent plus de temps dans les ateliers de maintenance que dans les airs**;**

- **LA FIN DU QUÉMANDAGE AUPRÈS DES AUTRES PAYS** : l'amélioration immédiate de la capacité de transport stratégique aérien et maritime, de façon à ce que les troupes canadiennes puissent être transportées sur le théâtre des opérations en cas d'urgence sans qu'il faille louer, emprunter ou quémander les ressources d'autres pays;

- **DE MEILLEURS MOYENS DE RECUEILLIR LE RENSEIGNEMENT** : la mise en œuvre accélérée du projet portant sur le renseignement, la surveillance et la reconnaissance, ce qui permettrait d'améliorer notre capacité d'obtenir et d'analyser le renseignement, peut-être la mission militaire la plus essentielle afin de contrer les menaces asymétriques de la guerre moderne;

- **UNE SURVEILLANCE COMMUNE DE CE QUI MENACE L'AMÉRIQUE DU NORD** : la mise en œuvre accélérée du Projet spécial interarmées, pour s'assurer que le Canada contribue d'une façon significative à la défense de l'Amérique du Nord;

- **UNE DÉFENSE CÔTIÈRE PERTINENTE** : une meilleure coordination entre les Forces canadiennes et américaines dans la défense des longues côtes vulnérables de l'Amérique du Nord;

- **DES UNIFORMES ADAPTÉS AU CHAMP DE BATAILLE** : une modification de la tenue militaire afin que le personnel dispose des effets adaptés à toutes les situations, particulièrement en ce qui concerne les opérations de combat et la tenue de combat pour le personnel féminin;

- **UNE PROTECTION CONTRE LE TIR AMI** : du matériel de reconnaissance efficace pour réduire les risques de pertes imputables au tir ami.

Ce que les militaires nous ont déclaré

Nous avons effectué une tournée de la plupart des bases et installations militaires du Canada, pour deux raisons :

- ces visites étaient le moyen de nous informer des problèmes qu'éprouvent les Forces canadiennes;

- elles nous ont permis de comparer les témoignages des officiers supérieurs et des hauts fonctionnaires d'Ottawa avec les avis et opinions des officiers, des militaires du rang et de tous ceux qui connaissent la réalité du travail sur le terrain.

À l'extérieur d'Ottawa, le Comité a entendu de nombreux commandants des Forces régulières et de la Réserve, ainsi que d'autres officiers supérieurs. Nous avons aussi tenu à rencontrer de façon informelle des officiers subalternes et des militaires du rang. De plus, nous avons intégré à notre personnel un officier ayant le grade de général, à la retraite depuis peu, ainsi qu'un sous-officier supérieur, également retraité depuis peu, et nous n'avons épargné aucun effort pour connaître les vues aussi bien des officiers supérieurs que des militaires du rang. Nous savons gré aux unités de leur hospitalité, et aux militaires de leurs points de vue. Nous avons entendu des gens très convaincus, mais souvent très désillusionnés. Nous tentons de résumer leurs messages dans ce compte rendu de nos visites.

Une guerre à mener sur trois fronts

Nous avons observé trois catégories de problèmes, tous liés à un manque de fonds :

I. La crise du personnel :

des militaires trop peu nombreux et trop peu formés

II. La crise par rapport aux opérations :

fonds insuffisants sur les plans des opérations, de la maintenance et de l'infrastructure

III. La crise des biens d'équipement :

vétusté du matériel

I. La crise du personnel :

des militaires trop peu nombreux et trop peu formés

Nous avons demandé à un jeune soldat quelle serait sa grande priorité si le Forces armées canadiennes étaient financées adéquatement. Sa réponse est très simple :

« Que nous soyons plus nombreux ».

Après une décennie de réductions, l'effectif des Forces canadiennes est tombé de plus de 80 000 à environ 52 400.

Le manque de personnel entraîne toutes sortes de problèmes, par exemple :

- Des réparations aux équipements essentiels retardées par manque de techniciens;
- Des navires immobilisés faute d'équipages;
- Des bataillons d'infanterie insuffisamment dotés;

- Une cadence trop rapide des opérations, d'où des intervalles insuffisants entre les déploiements, un stress accru pour les militaires et leurs familles et un recours plus fréquent aux congés de maladie;

- Une absence complète de formation au-dessus du niveau du bataillon depuis 1993;

- Des retards dans le traitement des recrues et dans leur intégration aux Forces canadiennes;

- Des recrues désœuvrées qui attendent que des possibilités de formation se libèrent;

- Des militaires qui attendent de 7 à 12 mois pour pouvoir suivre des cours de formation de base;

- Le recours à des membres des formations opérationnelles pour compléter les unités de formation;

- Une pénurie de pièces de rechange si grave qu'elle affecte le moral des techniciens et leur envie de se rengager dans les Forces;

- La cannibalisation des unités opérationnelles pour doter les unités de formation pendant les périodes de pointe.

L'insuffisance de la capacité de formation pèse lourd dans la crise du personnel

Les réductions budgétaires extrêmes que les Forces canadiennes ont subies au cours des années 90 ont eu un effet disproportionné sur l'effectif des instructeurs militaires à plein temps. Comme le nombre de recrues était faible, il était facile de justifier une forte diminution du personnel et du matériel de formation. Les résultats, pourtant prévisibles, ont été désastreux.

Les possibilités moindres d'exercer et de développer leurs compétences professionnelles, nous a-t-on dit, est la principale raison pour laquelle un certain nombre des militaires les plus compétents et les plus utiles des Forces canadiennes ont décidé de ne pas se rengager.

Ce qu'on nous a dit dans les bases au sujet de la crise du personnel

La Base des Forces canadiennes (BFC) Esquimalt

La Marine, comme le reste des Forces canadiennes a adopté la notion de Force totale, à savoir que la Force régulière et la Réserve sont assujetties aux mêmes normes de leadership et de professionnalisme. Des réservistes d'Esquimalt nous ont dit que leur manque de formation les empêchait d'atteindre les normes de la Force régulière.

La première mission du contre-amiral Fraser, en tant que commandant des Forces maritimes du Pacifique (FMAR(P)), est de préparer les navires et les équipages à la guerre. Lorsque nous avons visité la base d'Esquimalt, les navires se trouvaient sous très haute sécurité en prévision du prochain déploiement. Cela signifiait entre autres qu'il fallait passer en revue environ 700 officiers et autres militaires, et vérifier si leur formation, leur état mental et leur condition physique – ainsi que leur situation de famille – répondaient aux exigences d'un déploiement outre-mer.

Nous constaté que les navires n'étaient pas tous adéquatement dotés. En posant des questions, nous avons appris que les rangs des officiers subalternes étaient particulièrement minces, tandis que certains métiers techniques étaient incontestablement sous-dotés. Pour compléter les équipages de certains navires, il a fallu puiser ailleurs dans la flotte. Ainsi, un destroyer et un navire de défense côtière ont dû être immobilisés, car leurs effectifs étaient insuffisants pour qu'ils puissent prendre la mer. La Marine aurait besoin d'environ 1 000 officiers et militaires du rang supplémentaires. La proportion du temps passé en mer par les

militaires (60 % contre 40 % sur terre) est la plus élevée parmi toutes les marines de l'OTAN (où le partage est habituellement 50-50).

Étant donné que la plupart des moyens de formation en mer sont actuellement consacrés à l'entraînement des officiers de la Force régulière, les réservistes sont obligés de se débattre pour obtenir le temps dont ils ont besoin pour améliorer leurs niveaux de rendement.

Le capitaine (M) Pile nous a parlé du rôle de la Réserve à bord des navires de défense côtière, dont six sont sur la côte Ouest et six sur la côte Est. À l'exception de deux experts techniques de la Force régulière, ces navires comptent 38 réservistes (y compris le capitaine) d'un peu partout au Canada et dont les contrats vont de trois mois à trois ans.

La Réserve navale de la côte Ouest, nous a-t-on dit, éprouve les mêmes pénuries de personnel que la Marine, et seulement cinq des six navires peuvent être dotés d'un équipage. Le rythme des opérations est devenu le premier motif de doléances à Esquimalt, plus que la rémunération et les allocations. Cette cadence frénétique engendre de la tension chez les militaires et leurs familles et elle a des effets néfastes sur le moral et la santé des individus et sur la cohésion des groupes.

La 17e Escadre Winnipeg

Selon les militaires du rang et les officiers que nous avons entendus, c'est le rythme des opérations et la pénurie de certaines catégories essentielles de personnel qui constituent les plus graves problèmes de la 1re Division aérienne du Canada.

Il s'ensuit un cercle vicieux. Le recours au personnel opérationnel pour compenser le manque de formateurs réduit la capacité opérationnelle, d'où un besoin de personnel entraîné.

Tous les types de formation (individuelle, en groupe, au Canada et à l'étranger) ont été limités par suite des réductions budgétaires. Par conséquent, le niveau général de préparation a décliné, et aujourd'hui les pilotes qui possèdent le niveau le plus élevé de préparation sont peu nombreux.

Le maintien en place des spécialistes représente, semble-t-il, un problème encore plus grave que le recrutement. Bien entendu, conserver le savoir-faire coûte moins cher que de former de nouveaux spécialistes. Nombreux sont ceux qui quittent les Forces à cause des mauvaises conditions de travail et du niveau insuffisant de la formation et de l'équipement. Des primes au maintien, si elles étaient approuvées, pourraient aider à retenir les techniciens.

L'adjudant chef Dietrich nous a parlé des initiatives destinées à améliorer la qualité de vie des membres de la Division aérienne. Le manque de temps de formation, a-t-il dit, est l'une des grandes sources de tension au sein de la Division. L'aviateur est aujourd'hui obligé d'être une sorte d'« homme-orchestre » – une situation peu professionnelle qui sape la fierté, la confiance et la compétence.

La BFC Halifax

Le capitaine (M) Burke, commandant par intérim, Forces maritimes de l'Atlantique, a informé le Comité des défis auxquels le commandement fait face :

- Des budgets de 26 % inférieurs à ceux d'il y a cinq ans;

- Un équipement réduit et des effectifs moindres, ce qui entraîne des tensions à cause du rythme des opérations et de la piètre qualité de vie;

- Les effets négatifs du manque de techniciens sur le niveau de maintenance de la flotte – à l'heure actuelle, cette carence est considérée comme encore plus grave que la pénurie générale d'argent;

Au moment de notre visite, le commandement n'était en mesure de doter que deux des trois navires qui se préparaient au déploiement. Pour doter le troisième navire (l'Iroquois) en prévision de la rotation de 2003, il faudra demander à de nombreux membres des équipages de repartir en mission huit mois seulement après leur affectation précédente.

Il est normal pour un marin régulier d'être en mer en moyenne 100 jours par année, mais les équipages des navires de la patrouille côtière sont composés de réservistes à contrat, qui passent entre 120 et 150 jours par année en mer, avec d'inévitables conséquences sur leur vie de famille. Au contraire des réservistes de la côte Ouest, qui se plaignent d'un manque de formation en mer, ceux de la côte Est trouvent que leurs affectations en mer sont trop longues.

Cape Scott

Le capitaine (M) Payne, commandant de l'Installation de maintenance de la Flotte Cape Scott, nous a expliqué l'importance de cette installation, qui souffre d'un manque de main-d'œuvre, parce que le programme de formation a été supprimé par suite des réductions budgétaires des années 90. L'effectif est vieillissant, et il faudrait créer un programme d'apprentissage pour donner une

formation et de l'expérience à la prochaine génération de militaires.

Faute de ce type de programme, l'installation atteindra bientôt le point où elle sera incapable de répondre aux besoins de la Flotte atlantique.

La 12e Escadre Shearwater

Ici, le grand problème, nous a-t-on répété à maintes reprises, est le rythme des opérations et en particulier des déploiements outre-mer, qui réduit considérablement le temps disponible pour la formation personnelle et la vie de famille. À l'appui de l'opération Apollo de lutte contre le terrorisme, la 12e Escadre Shearwater a affecté 125 personnes à l'étranger pendant six mois, pour doter et maintenir des détachements aériens d'hélicoptères à bord des navires déployés. Cette cadence n'a pu être soutenue qu'en réduisant le temps dévolu à la formation et à la vie de famille.

- L'Escadre manque déjà de pilotes pour les Sea King. Des 37 pilotes disponibles, 24 étaient déployés à l'étranger. À leur retour, ils sont censés avoir le temps de renouveler leurs liens familiaux et de rafraîchir les compétences tactiques qu'ils n'ont pas pu utiliser pendant leur affectation. Mais, à cette base, comme dans beaucoup d'autres, les membres du personnel sont assujettis à des tensions qui dépassent celles que comporte normalement leur profession, déjà difficile et dangereuse.

- Certains pilotes et certains membres du personnel de maintenance ont été forcés de passer immédiatement à une autre affectation dès leur retour.

Selon le colonel Hincke, Commandant de la 12e Escadre Shearwater, le report du recrutement a entraîné une grave pénurie de personnel spécialisé, laquelle persistera tant que de nouvelles recrues ne pourront pas être formées et acquérir de l'expérience. Les vénérables hélicoptères Sea King exigent une lourde maintenance, et le manque de spécialistes suppose un nombre moindre d'heures dans les airs pour ces appareils – le taux de disponibilité des Sea King s'établit en moyenne à 55 %. Même en tenant compte du fait que les hélicoptères neufs exigent de l'entretien, il n'est pas très exagéré de dire qu'il faut pratiquement deux Sea King pour remplir les fonctions qui devraient être celles d'un seul hélicoptère.

La BFC Gagetown

Les militaires du rang avec qui nous avons discuté à l'heure du déjeuner sont manifestement démoralisés par la piètre qualité des conditions de vie réservées aux familles : les casernes sont de qualité inférieure, les spécialistes médicaux font défaut, les écoliers ayant des besoins spéciaux ne reçoivent pas assez d'aide, etc. L'absence de soutiens médicaux francophones dans la ville est tellement grave que de nombreux militaires refusent d'être affectés à cette base. L'espace est un problème réel, alors que le personnel double et triple pendant l'été et que les casernes sont insuffisantes.

Le brigadier général Mitchell, commandant du Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre, et le colonel MacLeod, commandant du 3e Groupe de soutien de secteur, se sont entretenus avec nous. Ils font face disent-ils à un certain nombre de « défis », qui ressemblent davantage à des crises.

Depuis que leur capacité de formation a été réduite, ils doivent compenser par des instructeurs puisés dans des unités opérationnelles un peu partout au Canada, privant ainsi celles-ci de

membres essentiels et réduisant le temps dont disposent les formateurs pour leur vie de famille et pour leur propre perfectionnement professionnel.

L'armée n'a pas le personnel qu'il faudrait pour soutenir le rythme élevé de ses opérations ni pour se moderniser. Le colonel Ward, commandant du Centre d'instruction au combat et les commandants des écoles de l'infanterie, de l'artillerie et de l'arme blindée nous ont parlé. Ensuite, nous avons eu avec eux une discussion extrêmement franche. L'opinion exprimée sans détour collectivement par les officiers et les instructeurs est qu'ils font face à une situation intenable, qui ne peut pas durer.

Il manque au moins 300 instructeurs permanents dans les écoles, ce qui force les responsables à puiser dans les unités opérationnelles. La demande en matière de cours augmente sans cesse. Alors que le personnel permanent a été réduit de 25 %, le nombre des élèves qui suivent des cours dans les écoles, anciennement de 1 429, était de 2 342 au moment de notre visite, ce qui représente une augmentation du nombre de jours de formation de 50 0000 à 100 000. Pour répondre à cet accroissement de la demande, les écoles de formation ont dû faire passer de 350 à 2 000 le nombre d'instructeurs puisés dans les unités opérationnelles de la Force régulière et de la Réserve.

Selon les personnes qui nous ont informés, avant de s'améliorer, la situation s'aggravera nécessairement, car les officiers nouvellement recrutés auront besoin d'une formation immédiate et, dès que les autres recrues auront terminé leur formation de base, il faudra leur assurer des formations de métier et des formations spécialisées.

Le 403e Escadron forme des pilotes pour les hélicoptères CH-146 Griffon, utilisés pour appuyer l'armée. Selon le lieutenant-colonel

Black, son commandant, plusieurs « défis » en matière de personnel se présentent : le pire concerne les pénuries qui forcent l'unité à compter sur la Réserve pour sa dotation, et le manque d'informaticiens qui oblige les techniciens d'aéronefs à effectuer ce genre de travail.

La BFC Kingston

Comment se sent-on quand on fait partie du PAI (personnel en attente d'instruction)?

Nous avons déjeuné avec un groupe d'élèves et de PAI. La plupart d'entre eux nous ont déclaré qu'ils étaient entrés dans l'armée pour faire une carrière passionnante et utile. Au lieu de cela, on les fait languir de sept à douze mois, en attendant que des cours de formation en vue d'une qualification ne soient disponibles pour eux. Non seulement c'est du gaspillage de ressources, mais c'est démoralisant. On leur a donné quelques cours imporvisés, mais dans l'ensemble ils ont perdu leur temps. Au moment de notre visite, environ 30 PAI regardaient la télévision; quelques autres travaillaient dans la boutique du dépanneur, etc. À Kingston, comme ailleurs, le nombre des PAI est en augmentation rapide – il est passé d'un peloton (30) à une compagnie (174). S'il est vrai que certains PAI ne se plaignent pas d'être payés pour regarder la télévision, d'autres sont dégoûtés et démoralisés, et ne voient pas pourquoi ils se rengageraient à la fin de leur contrat de trois ans.

Le lieutenant-colonel Tarrant, directeur adjoint, Instruction de l'Armée de terre, nous a parlé des moyens consacrés à l'instruction, de ce qu'il en coûte pour former des officiers et des militaires du rang, ainsi que de certains des défis auxquels font face les formataeurs. Après la séance d'information, lui-même et le brigadier-général Nordick, commandant adjoint, Système de la

doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, ont répondu à nos questions.

Les affectations des instructeurs ne dépassent pas trois ans, car il doivent pouvoir retourner dans leurs unités, pour pouvoir entretenir leurs compétences et leur expérience opérationnelle. La plupart des instructeurs travaillent à plein temps, mais il faut leur ajouter des militaires provenant des unités régulières, pendant l'été, en raison de la pénurie de personnel.

Selon le bgén Nordick, le manque d'instructeurs, tant pour les officiers que pour les militaires du rang, est le principal problème des unités de formation. Les forces de campagne en souffrent. Cent soixante-dix-sept officiers et militaires du rang supplémentaires seraient nécessaires pour assurer la formation, soit l'équivalent de trois bataillons, et il faudrait près de cinq ans pour que l'actuelle campagne de recrutement permette de disposer d'un nombre suffisant de soldats formés et expérimentés capables de répondre aux besoins de formation de l'armée.

Comme les réservistes ne sont rémunérés que 35 jours par an, leurs possibilités de formation sont beaucoup moindres que celles des militaires réguliers, qui travaillent 250 jours par an. De plus, les nouvelles technologies viennent exacerber cette situation. Comme la matière est trop vaste, on ne donne aux réservistes que les éléments indispensables des cours. Si plus tard ils se joignent à l'armée régulière, ils doivent recevoir une nouvelle formation complète. Au moment de notre visite, l'augmentation prévue du nombre de réservistes, qui doit passer de 15 000 à 18 000, n'avait pas encore été financé.

La BFC Borden

Au Quartier général du Groupe du recrutement des Forces canadiennes, nous avons appris que le succès de l'actuelle campagne de recrutement déborde les ressources limitées dont on dispose pour y répondre.

Soulignons l'ironie de la situation. Les Forces ont besoin d'augmenter leur personnel, et elles ont réussi à recruter des gens, mais leur manque de moyens de formation provoque un goulet d'étranglement. Des années de réductions budgétaires ont beaucoup réduit les moyens dont on dispose pour former les recrues et donner des cours d'initiation aux centaines de métiers dont les Forces ont besoin.

Lors d'un déjeuner informel, quelques jeunes militaires du rang nous ont dit que la cadence actuelle des opérations dissuaderait certainement beaucoup de leurs camarades de s'engager de nouveau. Quant aux instructeurs, non seulement ils sont déçus, mais ils déplorent le message que cette situation transmet aux recrues.

Selon le major Orr, l'organigramme du Groupe du recrutement comporte 950 personnes, dont 31 % sont des réservistes. Cinq cent cinquante-trois travaillent dans 33 centres et détachements un peu partout au pays; 307 participent à la formation de quelque 5 000 recrues par année à Saint-Jean (Québec), et environ 90 sont attachés au Quartier général, BFC Borden. À la fin de mars, le nombre de recrues prévues, à savoir 10 000, avait déjà été dépassé de 1 000. Le recrutement des réservistes avait atteint 150 % du nombre prévu. Par conséquent, les effectifs rémunérés des Forces canadiennes avaient déjà dépassé 61 000 et allaient atteindre, croyait-on, 63 000 au 31 mars 2003. Toutefois, l'effectif entraîné se situe aux alentours de 52 000.

Le lcol. Lilienthal nous a parlé du travail du Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes, qui est chargé d'assurer une large gamme de cours spécialisés, à la BFC Borden et ailleurs. Sur la base, on enseigne les matières suivantes : administration et logistique, génie électrique et mécanique, services dentaires, sciences nucléaires, armes chimiques et biologiques; on y trouve aussi une école de pompiers, , une académie de police militaire, un centre de formation des instructeurs et une école d'aumôniers. Le génie militaire, le renseignement militaire, les communications, l'électronique et les langues s'enseignent ailleurs.

La 8e Escadre Trenton

Selon le major Henderson, cette escadre fournit aux Forces canadiennes des transports aériens souples, des services de recherche et de sauvetage et des soutiens déployables. La formation des pilotes, nous a-t-elle dit, risque sérieusement d'être annulée, même si ceux-ci ont besoin d'un nombre minimal d'heures pour pouvoir conserver leurs qualifications, et d'encore plus de temps pour se perfectionner. C'est le rythme accéléré des opérations qui provoque une pénurie d'avions. Il n'y a qu'un seul appareil de disponible pour la formation, alors qu'il en faudrait deux.

Au cours d'une table ronde, nous avons appris qu'environ 54 % des techniciens d'aéronefs seraient admissibles à la retraite d'ici à cinq ans. Il est essentiel que l'on puisse en retenir le plus grand nombre possible, sans quoi les pénuries s'aggraveront encore. La formation complète d'un technicien exige, après la fin de ses cours, deux à trois ans d'instruction pendant l'emploi. On reconnaît généralement que le regroupement des métiers de la Force aérienne a été mal planifié. Aussi est-il très difficile de maîtriser complètement les nouveaux métiers.

Des techniciens nous ont dit que l'insuffisance des pièces de rechange et de l'équipement dont ils ont besoin pour faire leur travail serait l'une des grandes raisons pour lesquelles ils renonceront à renouveler leur engagement.

Centre de parachutisme du Canada

Le Centre de parachutisme du Canada risque d'être éliminé dans le cadre des mesures de compression des coûts. Les officiers et les militaires du rang auxquels nous avons parlé, tant au Centre que dans les unités opérationnelles de l'Armée de terre, ont insisté sur le fait que les parachutistes constituent un élément essentiel d'une armée moderne, en permettant à la fois de satisfaire aux exigences opérationnelles et de rehausser le moral.

BFC Petawawa

Au 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada, une table ronde a permis à des officiers supérieurs de faire valoir que la brigade manquait dangereusement de personnel et ne pouvait donc s'acquitter de ses tâches opérationnelles quotidiennes. Par exemple, le 1er Bataillon du Royal Canadian Regiment, qui compte environ 575 militaires, se trouve de toute évidence à 80 % de son effectif autorisé. En fait, il ne peut rassembler qu'entre 300 et 400 militaires la plupart du temps, soit la moitié de son effectif autorisé. Les autres militaires sont affectés ailleurs ou sont en congé de maladie. Environ 10 % de l'effectif se trouvent en congé de maladie, en partie parce qu'on hésite à enlever quelqu'un du tableau de service actif tant qu'un mince espoir permet d'espérer qu'il pourra reprendre le travail.

Le manque de personnel entraîne l'affectation d'une même unité à plus d'une opération. Il se peut également que la planification

nécessite beaucoup trop de ressources pour permettre le déploiement des troupes en raison d'un manque de personnel, comme ce fut le cas lors de la planification de l'aide fournie après le tremblement de terre important survenu dans le Lower Mainland en Colombie-Britannique (opération Agile). Puisque la brigade doit préparer le déploiement d'un bataillon d'infanterie, il faut accorder à ce dernier la priorité quant au personnel, à l'équipement et à l'entraînement, ce qui entraîne de graves répercussions sur les deux bataillons puisque l'un est à court d'effectif tandis que l'autre doit composer avec du nouveau personnel.

Les officiers nous disent que, s'ils disposaient de moyens financiers supérieurs, l'une des premières mesures qu'ils prendraient consisterait à doter les unités de la brigade de leur effectif autorisé et complet, et qu'ils leur accorderaient même du personnel supplémentaire pour remplacer les militaires en congé de maladie prolongé. Ce personnel supplémentaire réduirait le stress imposé par le rythme des opérations. Il arrive trop fréquemment que des soldats passent d'un cours à une affectation, puis à d'autres cours d'été sans jouir d'une pause pertinente.

Les officiers nous ont confié qu'ils consacreraient plus d'argent aux exercices de combat et à l'entraînement de tir réel, deux aspects que les mesures de compression des coûts avaient restreints considérablement. La BFC Petawawa ne dispose pas des installations nécessaires pour permettre aux unités d'infanterie, de chars et d'artillerie de participer à des exercices fondés sur la réalité.

Les officiers ont fait valoir que plus se rengageraient si davantage de mesures permettaient de mettre au défi les militaires faisant le plus preuve d'initiative. Selon eux, il faudrait créer une école de reconnaissance et des unités spéciales qui, comme l'ancien régiment aéroporté, offriraient davantage de défis que la simple

unité d'infanterie sans comporter les exigences de la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2). Pour encourager l'interopérabilité des armées alliées occidentales, le Canada pourrait échanger des pelotons avec des pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni.

19e Escadre Comox

Au détachement de la baie Patricia, le personnel du 407e Escadron nous a brossé le tableau de la situation. Le 407e Escadron regroupe les aéronefs de patrouille maritime Aurora à la 19e Escadre Comox, en Colombie-Britannique. Après la période des questions suivant la description des fonctions de l'Escadron, les militaires ont signalé au Comité que, en raison des restrictions budgétaires, les pilotes des appareils Aurora ne volaient que 400 heures par année, soit à peine un peu plus que le nombre minimum d'heures nécessaires afin de maintenir les compétences de vol. Au sein du 442e Escadron dans la baie Patricia, la pénurie d'hélicoptères en état de vol a limité les pilotes à 300 heures de vol en mer et à 150 heures le long des côtes.

Le Black Watch

Le Comité n'a pas rencontré officiellement les officiers et les militaires du rang du 3e Bataillon du Black Watch (Milice), mais il a examiné plusieurs problèmes lors de discussions officieuses.

Tant les officiers que les militaires du rang supérieurs se sont surtout plaints des problèmes découlant du recrutement, dont le contrôle et l'organisation relèvent de la brigade.

Le Black Watch exerce beaucoup d'attrait historique et militaire, mais la paperasserie administrative l'empêche de prendre ses

propres mesures de recrutement : annonces dans les journaux locaux, visites des écoles secondaires, des collèges et des universités ainsi que participation à des salons de l'emploi pour étudiants. Ses efforts doivent se limiter essentiellement à recruter des connaissances ainsi que des amis de militaires et, pour «réfréner l'attrait exercé», à disposer des tableaux-annonces dans la rue d'un manège militaire.

Les candidats éventuels perdent fréquemment tout intérêt parce qu'il faut beaucoup de temps pour mener à terme le processus de recrutement et entamer la formation. Pour les officiers éventuels, les délais sont particulièrement longs et les modalités administratives, lourdes. Les aspirants officiers sont presque tous des étudiants des collèges ou des universités, qui ont besoin de savoir rapidement à quoi s'en tenir sur le plan de l'emploi et de pouvoir compter sur un salaire le plus tôt possible.

Un stage préalable dans une unité de la Réserve devrait constituer la marche à suivre normale, voire préférable avant de se joindre à la Force régulière. Il faut tellement de temps pour obtenir une mutation de la Réserve à la Force régulière que les candidats abandonnent la Réserve ou omettent de signaler leur service antérieur lorsqu'ils présentent une demande à la Force régulière. C'est une perte de temps et une mauvaise utilisation des ressources de formation.

Le Black Watch et les autres unités locales de la Réserve sont de plus en plus à court d'instructeurs et ne peuvent donc pas accroître rapidement le nombre d'inscriptions. De plus, parmi les caporaux-chefs les mieux formées et les plus expérimentés qui constituent la base du système d'instruction de la Réserve, nombreux sont ceux qui sont affectés à des missions à l'étranger ou à des écoles de formation. Cette situation influe négativement sur notre capacité de donner la formation aux unités locales de la Réserve.

●

II. La crise par rapport aux opérations :

fonds insuffisants sur les plans des opérations, de la maintenance et de l'infrastructure

Le budget d'exploitation et de maintenance des Forces canadiennes est manifestement insuffisant. Les heures de vol, les jours en mer, le stock de pièces de rechange, les exercices de tir réel, etc. ont été ramenés au strict minimum par mesure d'économie. Les répercussions d'un tel budget n'ont pas tardé à se manifester dans presque toutes les escadres et unités que nous avons visitées. Pendant les visites d'étude du Comité, des militaires nous ont signalé, à maintes occasions, que l'infrastructure des bases (particulièrement celles de l'Armée de terre) était insuffisante, en raison de la détérioration ou de l'absence des installations. De plus, l'insuffisance du budget d'exploitation et de maintenance n'a pas permis d'affecter les montants nécessaires à la rénovation, à la maintenance et à la construction de l'infrastructure dans les bases militaires. Ce problème ne touche pas que les bases de l'Armée de terre, mais il a été souligné avec plus d'insistance dans celles-ci que dans les bases de la Marine et de la Force aérienne.

Le manque de fonds d'exploitation et de maintenance a été signalé dans les unités suivantes en particulier :

BFC Esquimalt

Au Quartier général des Forces maritimes du Pacifique − FMAR(P) −, des témoins ont donné plusieurs exemples des répercussions des budgets réduits. Par exemple, les FMAR(P) ont diminué leurs activités de surveillance parce qu'il a fallu ramener à deux ou trois le nombre de patrouilles hebdomadaires effectuées à l'aide de l'Aurora, qui est le moyen le plus efficace d'assurer la surveillance aérienne en mer. Les unités des autres pays de l'OTAN passent en moyenne 125 jours en mer, mais le budget de la Marine canadienne ne prévoit du carburant que pour 60 jours en mer par année. À cause des budgets insuffisants et du manque de personnel, seulement 60 % de la flotte peut être maintenue au seuil de préparation maximale. Le 443e Escadron ne dispose que de six hélicoptères Sea King pour appuyer les FMAR(P). Et l'un de ces appareils est inutilisable. Les officiers et les militaires du rang ont signalé que les nouveaux arrivants trouvaient que le prix des logements familiaux était très élevé à l'intérieur comme à l'extérieur de la base.

17e Escadre Winnipeg

Au Quartier général de la Région canadienne du NORAD au sein de la 1re Division aérienne du Canada, les compressions budgétaires ont entraîné la réduction de tous les genres de formation ou d'instruction : individuelle, collective, nationale et internationale. Par conséquent, le niveau général de préparation a baissé. Seuls quelques pilotes se trouvent au seuil de préparation maximal (c'est-à-dire qu'ils sont prêts au combat air-sol et au combat air-air).

La formation axée sur plusieurs genres de missions a été suspendue. Les pilotes de CF-18 ne peuvent plus s'entraîner au vol à basse altitude, en raison de la réduction du nombre annuel d'heures de vol, lequel est passé de 210 à 180. Au début des années 90, la norme était de 240 heures de vol par année.

De la même façon, les heures de vol ont été réduites pour les pilotes des appareils Aurora. Le recours aux simulateurs et la fin de la formation à la lutte anti-sous-marine constituent les raisons invoquées pour expliquer la réduction des heures de vol pour les pilotes et l'équipage de ces appareils de patrouille.

BFC Halifax

Les militaires ont signalé au Comité que le manque de matériel et de personnel s'est répercuté sur le rythme des opérations et la qualité de vie au sein des Forces maritimes de l'Atlantique. Lors de notre visite, ils se plaignaient davantage de la pénurie de techniciens que du manque de fonds. Lors d'une réunion non officielle avec les membres du Comité, des militaires se sont plaints des longs délais dans l'acquisition du matériel nécessaire.

Des officiers et des militaires du rang ont également indiqué que les logements militaires ne correspondaient pas aux normes à Halifax. Les logements familiaux (LF) ont été construits dans les années 50 en fonction des normes en vigueur dans les années 40. Par conséquent, environ 70 % des officiers et des militaires du rang ont acheté une maison ou loué un logement à Halifax. En raison des conditions régnant sur le marché local, la demande n'était pas très élevée à l'égard des appartements militaires de taille réduite, et bon nombre de ceux-ci étaient par conséquent inoccupés. En règle générale, les militaires du rang ont fait valoir au Comité que les logements militaires ne valaient pas le prix de location demandé, qui est fréquemment supérieur au montant nécessaire à l'achat

d'une maison sur le marché local. Cependant, on s'entendait pour dire qu'il fallait encore des logements de trois et quatre chambres.

BFC Gagetown

Le colonel MacLeod, commandant du 3e Groupe de soutien de secteur, a signalé au Comité qu'il y a une pénurie de chambres simples, même en hiver, et il a ajouté que 200 militaires ont dû vivre à deux ou trois par chambre. Pendant la période estivale, la situation est beaucoup pire : les militaires et les stagiaires doivent vivre dans des tentes. L'infrastructure de la base se détériore, et certains bâtiments sont en fait dangereux. Les autorités ne disposaient pas des 100 millions nécessaires afin de rénover les installations de formation de la base.

La pénurie de pièces de rechange et de munitions posait un autre grave problème. En particulier, il était extrêmement difficile de fournir les pièces de rechange et les munitions permettant d'assurer le soutien logistique lors des missions à l'étranger. Cette pénurie débouche sur une formation inadéquate qui non seulement entraîne un rendement inférieur sur le champ de bataille et lors d'autres situations d'urgence mais qui également amène des militaires compétents à abandonner et à quitter les Forces canadiennes.

BFC Kingston

Le major Hall, commandant adjoint de l'École du génie électronique et des communications des Forces canadiennes, a signalé au Comité que son unité enseignait comment assurer l'installation, le fonctionnement et la maintenance des systèmes de communications radiophoniques, téléphoniques et informatiques au Canada et à l'étranger.

Le Comité a appris que, en raison de la pause dans le recrutement à la suite de la réduction des effectifs militaires dans les années 90, l'École a perdu l'un de ses principaux édifices. La reprise du recrutement et l'obligation d'augmenter les contingents ont entraîné une grave pénurie d'espace, dont il sera question dans la prochaine partie du rapport. Cette pénurie d'espace a engendré des répercussions négatives sur le moral du personnel opérationnel et des stagiaires.

Pour le cours d'électronique axé sur le rendement, le nombre de places était limité actuellement à 180. Même si les responsables comptent le porter à 384, la demande varie entre 550 et 600 places.

Il est difficile d'accorder trop d'importance à l'effet débilitant du manque de ressources en formation, et cette question a été soulignée au Comité à maintes reprises. Un tel manque de ressources signifie qu'aucun technicien subalterne ne sera formé pendant plusieurs années, ce qui implique que trop peu de ces techniciens pourront acquérir l'expérience nécessaire afin de devenir des superviseurs. L'âge moyen des techniciens augmente, et ils ne sont pas remplacés lorsqu'ils quittent les FC, découragés parce qu'ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour accomplir leur travail. La tâche à accomplir est simplement trop lourde pour le nombre trop restreint de techniciens.

À la suite de cet exposé, le Comité a visité les salles de classe et s'est entretenu avec les instructeurs ainsi qu'avec les stagiaires avant de prendre le repas avec quelques-uns de ces derniers. La perte d'un édifice dans les années 90 a obligé l'École à aménager environ 20 structures portatives temporaires sur son terrain de parade. De plus, 12 remorques doubles ont été commandées et seront installées dans un autre endroit. Un garage a été transformé en salle de classe, mais il a été surnommé la « piscine » en raison des fuites. Même si elle est potable, l'eau est d'une couleur brune

désagréable. Les fonds manquent tellement qu'il est impossible de démolir les vieux édifices inutilisés. Les stagiaires partagent les mêmes logements : quatre peuvent habiter une chambre de 16 pieds sur 16 pieds.

2e Escadron de guerre électronique (Kingston)

Lors d'un repas pris debout avec les membres du rang de l'Escadron, les membres du Comité en ont beaucoup appris sur l'inefficacité du matériel militaire et les frustrations que le tout engendre.

Par exemple, le Système de recueil de renseignements n'a jamais fonctionné comme le fournisseur initial l'avait promis. Ce dernier a cessé ses activités et, en fait, n'a jamais fabriqué le système en question. En raison du manque de pièces de rechange, un second système fait l'objet d'une cannibalisation qui permet le fonctionnement de trois autres. Des pannes surviennent souvent dans les éléments électroniques, après des manœuvres exigeant une mobilité tous terrains. Bon nombre de fonctions de cryptage et de décryptage sont désuètes.

Les systèmes numériques modernes, comme ceux utilisés par les troupes américaines, sont dotés de sauts de fréquence comme mesure de sécurité supplémentaire. Les militaires font cependant remarquer que, même s'ils disposaient de ce genre de matériel moderne, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes restreint les militaires à des largeurs de bande déterminées. Sans les sauts de fréquence, il est plus difficile de perfectionner l'analyse cryptographique afin d'augmenter la sécurité des communications canadiennes et de coordonner les opérations avec les forces alliées.

Les militaires ont signalé aux membres du Comité qu'ils pourraient utiliser le Système de recueil de renseignements s'ils étaient autorisés à contourner le système d'acquisition pour acheter les pièces directement dans le commerce, notamment dans les magasins Radio Shack. Ils ont ajouté que ces pièces comportent également l'avantage d'être relativement peu coûteuses et faciles à remplacer.

BFC Borden

Au Quartier général du Groupe du recrutement des Forces canadiennes, les membres du Comité ont pris leur repas avec des militaires du rang subalternes. Ces militaires aimeraient de toute évidence que les niveaux de solde soient plus élevés ou que des primes supérieures soient accordées lors d'un réengagement, mais ils se plaignaient surtout de la difficulté d'obtenir la formation et du manque d'occasions suffisantes d'accomplir les choses pour lesquelles ils se sont joints aux Forces canadiennes : prendre part à des exercices de combat, de tir, etc. Ces problèmes ainsi que le rythme illogique des opérations ont amené beaucoup de militaires à ne pas se rengager. L'attitude envers les primes était paradoxale : elles attiraient surtout les militaires qui avaient l'intention de se rengager de toute façon.

Les officiers du 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada ont signalé au Comité que des crédits supplémentaires permettraient à la brigade de satisfaire une priorité, en l'occurrence améliorer l'infrastructure de la base. Par exemple, les bataillons ont reçu l'ordre de ne pas laisser à l'extérieur leurs véhicules blindés légers, mais les fonds ne permettaient pas la construction de garages. Les ordinateurs utilisés lors de la formation ne pouvaient, eux non plus, être entreposés dans un bâtiment pertinent.

8e Escadre Trenton

À la 8e Escadre Trenton, le Comité a appris que les appareils de transport Hercules vieillissent plus vite que les sénateurs. La plupart de ces appareils ont été achetés entre 1964 et 1967. Il faut planifier en tenant compte du fait qu'environ un appareil sur quatre est toujours inutilisable en raison de la maintenance et des réparations. Les FC doivent assurer l'entretien et la maintenance de cinq modèles différents dotés de deux moteurs distincts. Selon les techniciens, les appareils ne peuvent voler à cause du manque de pièces de rechange. D'après eux, le délai maximum pour obtenir une pièce de rechange devrait être de deux jours, ce qui n'est certes pas le cas actuellement.

Lors d'un dîner sans caractère officiel avec le personnel de l'Escadron, le Comité a continué à explorer les raisons pour lesquelles des militaires possédant une solide formation ne se rengageaient pas. Voici les réponses données : les pilotes ne pouvaient voler et les missions de transport aérien devaient être annulées en raison du manque d'aéronefs utilisables; les mécaniciens et les techniciens devaient attendre la livraison des pièces de rechange et ne possédaient pas le matériel nécessaire pour exécuter rapidement la maintenance. La frustration des techniciens et des mécaniciens est exacerbée parce que, selon eux, les pièces de rechange ou le matériel dont ils ont fréquemment besoin pourraient être achetés localement.

BFC Petawawa

Les officiers du 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada ont signalé au Comité que, s'ils disposaient d'un budget supérieur, leur priorité consisterait à tenir des exercices de combat et à acquérir des munitions pour l'entraînement de tir réel, deux aspects qui ont

été restreints considérablement. Selon eux, le manque de ressources (munitions chargées, missiles, etc.) et le fait que les militaires aient le sentiment que l'Armée de terre ne leur procure pas les défis auxquels ils s'attendaient, constituent des raisons principales pour lesquelles beaucoup ne se rengagent pas pour une période supplémentaire de trois ans.

Les militaires du rang avec lesquels les membres du Comité ont pris leur repas ont soulevé bon nombre des mêmes problèmes : ils ne peuvent plus exercer leur profession en fonction de leurs capacités, qu'ils appartiennent à l'infanterie (manque d'exercices et de munitions chargées), à l'artillerie ou aux blindés (matériel désuet, ainsi que manque d'exercices de combat et de tir) ou au groupe des mécaniciens et des techniciens (manque de pièces de rechange et formation insuffisante). Ceux appartenant à l'artillerie, aux blindés et à la défense aérienne ont exprimé leur incertitude face à l'avenir de leurs professions respectives au sein des Forces canadiennes.

Le Black Watch

Comme les autres unités de la Réserve, le Black Watch manque de matériel ainsi que de fonds d'exploitation et de formation. Les résultats mêmes de la campagne de recrutement actuelle pourraient empirer la situation parce qu'aucun crédit n'a été accordé pour payer l'augmentation proposée à l'effectif de la Réserve et le matériel nécessaire à la formation des nouvelles recrues.

Le Black Watch est aux prises avec une pénurie de tous les genres de matériel, et celui dont il dispose est désuet, sinon vétuste dans la plupart des cas. Les militaires ont signalé aux membres du Comité les pénuries d'équipements personnels pour les recrues masculines et féminines ainsi que le manque de matériel didactique, ce qui ne

permet pas de rendre intéressantes la partie théorique de l'instruction des recrues et l'initiation aux groupes professionnels.

La partie théorique des cours ne peut pas être donnée par les manèges militaires. Les stagiaires et les instructeurs doivent se rendre dans un centre d'instruction de la milice pour le tir avec armes portatives, la tactique de la section, etc. La pénurie de munitions chargées affaiblit la valeur de l'instruction.

●

III. La crise des biens d'équipement : *vétusté du matériel militaire canadien*

Ce n'est un secret pour personne : la principale différence entre les forces militaires américaines et celles des autres pays est imputable aux progrès phénoménaux que les Américains ont accomplis dans la modernisation de leur matériel.

Un pays de la taille du Canada ne peut pas s'attendre à suivre le rythme des percées technologiques de la seule superpuissance au monde ni permettre qu'un écart considérable se creuse entre ses biens d'équipement et ceux de ses alliés. Cet écart existe, et il s'accentue non seulement avec bon nombre de nos alliés, mais également avec nos ennemis éventuels. Le Canada n'a pas les moyens de se doter d'une force militaire d'avant-garde, mais il peut acquérir du matériel à la fine pointe de la technologie, ce qui lui donnera une force militaire efficace et compétente.

Pénurie de biens d'équipement signalée à plusieurs endroits

BFC Esquimalt et BFC Halifax

À la BFC Esquimalt et à la BFC Halifax, les membres du Comité ont conclu qu'au moins deux programmes d'acquisition de biens d'équipement devaient être mis en œuvre immédiatement si le Canada souhaitait continuer à utiliser des éléments de la Marine lors de missions à l'étranger : premièrement, le Projet des hélicoptères maritimes pour remplacer les hélicoptères Sea King; deuxièmement, le programme Capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime, afin de remplacer les ravitailleurs d'escadre de la classe Protecteur.

REMPLACEMENT DU SEA KING

L'Aurora effectue les patrouilles, mais l'hélicoptère Sea King s'acquitte des missions de reconnaissance de la flotte. Ce dernier est cependant désuet, et seul un programme de réparations et de maintenance exceptionnel, coûteux et exigeant beaucoup de temps permet à cet appareil de voler.

Le commandant de la 12e Escadre Shearwater a utilisé des termes des plus directs pour indiquer au Comité que le Sea King pouvait et pourrait voler en toute sécurité. Néanmoins, l'hélicoptère perd de plus en plus de sa fiabilité et est inutilisable la moitié du temps en raison de pannes, des réparations ou de la maintenance.

Sans hélicoptère fiable, les flottes du Pacifique et de l'Atlantique courent de plus en plus de risques lors des opérations. Sans l'ombre d'un doute, le Projet des hélicoptères maritimes constitue le projet de biens d'investissement le plus urgent. Presque neuf années après l'annulation de la commande des hélicoptères EH 101 pour remplacer le Sea King, le gouvernement n'a toujours pas passé les contrats nécessaires à cette fin.

À Shearwater, le personnel de piste nous a indiqué que les tergiversations relatives au Projet des hélicoptères maritimes démotivent les militaires. Un jour, on entend que le Projet sera mené à terme d'ici 2005, pour apprendre le lendemain qu'il est retardé encore de deux ans. Ces militaires s'enorgueillissent du rôle qu'ils jouent, mais ils sont aux prises, de toute évidence, avec les frustrations engendrées par ces tergiversations.

TRANSPORT STRATÉGIQUE

Les militaires nous ont répété à maintes occasions que la Marine canadienne ne pouvait pas effectuer la manutention horizontale lui permettant de transporter le matériel lourd et d'appuyer les groupes opérationnels qui se déploient. La Marine ne possède que deux vieux bâtiments de soutien – des pétroliers ayant une capacité restreinte. Il est donc extrêmement difficile de transporter les troupes et le matériel lors d'une situation d'urgence. Les responsables de la Marine ont présenté au gouvernement un plan visant à se doter d'une capacité de manutention horizontale en 2001, mais personne ne sait si le plan sera approuvé.

1re Division aérienne du Canada – Winnipeg

Les militaires nous ont indiqué qu'il fallait également se pencher sur la capacité de transport aérien des Forces canadiennes pour déterminer si celle-ci est actuellement appropriée et si elle le sera vraisemblablement au cours des années à venir. Des unités de la Force régulière de l'Armée de terre se trouvant dans les provinces côtières ont été ramenées à la BFC Edmonton (Alberta), à la BFC Petawawa (Ontario) et à la BFC Valcartier (Québec). En cas d'urgence, il est avantageux que le transport des unités de l'Armée de terre s'effectue par air dorénavant, particulièrement lorsque les réseaux routiers et ferroviaires entre les bases intérieures et les collectivités côtières sont considérablement perturbés.

Le Groupe des opérations interarmées des Forces canadiennes est responsable de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe qui se trouve à la BFC Kingston. Le matériel de cette équipe est stocké à la BFC Trenton. Le 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada de la BFC Petawawa doit être prêt à déployer dans les 12 heures un poste de commandement de compagnie et quatre pelotons – soit

environ 200 militaires – sur les lieux d'une catastrophe au Canada ou ailleurs dans le monde.

Le Comité a été surpris d'apprendre qu'il fallait environ 26 vols d'appareils militaires Hercules pour transporter le matériel et le personnel de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, alors que qu'il ne faudrait qu'environ quatre vols avec un aéronef Antonov. Le Canada est d'ailleurs forcé de louer un tel appareil lorsqu'il doit transporter d'urgence ses troupes. Le Comité a été tout aussi surpris d'apprendre que seulement entre la moitié et les trois quarts des appareils Hercules canadiens sont utilisables à n'importe quel jour. En cas d'urgence, il faudrait donc des jours plutôt que des heures pour que l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe puisse se rendre sur l'une ou l'autre côte.

AMÉLIORATIONS DES CF18

Même si les autorités militaires canadiennes ont engagé des fonds afin d'améliorer le CF18, le calendrier d'exécution pour mener à terme le projet a été étalé sur plusieurs années. Les fonds autorisés permettent uniquement d'améliorer 80 des 119 appareils de la flotte.

AMÉLIORATIONS DES AURORA

Le programme d'amélioration des Aurora a été approuvé, mais, tout comme le programme visant les CF18, il faudra compter plusieurs années afin qu'il puisse être mené à terme. En outre, les les fonds autorisés ne permettent pas d'améliorer tous les appareils de la flotte.

8e Escadre Trenton

Les militaires nous ont révélé que les récentes améliorations apportées aux appareils Hercules ont au moins débouché sur une « configuration commune des postes de pilotage » des différents modèles utilisés par le Canada. Cependant, ces anciens appareils tombent rapidement en désuétude. Les militaires ont l'impression que le fait d'obliger les militaires canadiens à louer des appareils pour assurer le transport stratégique des troupes et du matériel mine la crédibilité des Forces canadiennes.

Les militaires ont recommandé d'examiner exhaustivement l'ensemble des moyens de transport afin qu'ils puissent utiliser l'appareil pertinent en fonction de la mission à accomplir. Ils ont fait valoir notamment que le recours aux Hercules pendant les missions de recherche et de sauvetage mettait à rude épreuve l'appareil en raison du type de vol que nécessite ce genre de mission. Il est possible de se procurer des appareils de recherche et de sauvetage « spéciaux », dont les coûts d'exploitation sont inférieurs. Cette acquisition permettrait de réduire les coûts d'exploitation et de maintenance par rapport aux opérations de recherche et de sauvetage. Tous aiment bien utiliser les Airbus achetés à Lignes aériennes Canadien International, mais sont consternés par l'argent dépensé, soit 200 millions de dollars, pour transformer, en un appareil militaire, un aéronef de l'aviation civile de moins de 60 millions de dollars.

BFC Gagetown et BFC Petawawa

En règle générale, les militaires sont d'avis que, même si les nouveaux transports de troupes blindés (TTB) ont été achetés, il en manque beaucoup trop pour répondre à nos besoins, ce qui oblige l'Armée de terre à moderniser certains des ses vieux véhicules

M113. Les demi-mesures semblent être à l'ordre du jour : par exemple, les nouveaux véhicules à roues sont censés être garés à l'intérieur, mais le projet d'acquisition ne prévoyait pas suffisamment de fonds pour construire les garages nécessaires à cette fin.

2e Escadron de guerre électronique − BFC Kingston

Les militaires spécialistes de la guerre électronique nous ont signalé que, concernant leur matériel, les essais n'avaient jamais dépassé le stade expérimental avant que l'entreprise ne fasse faillite. Ils travaillent donc avec des « modèles d'essai électronique ». Non seulement il est difficile d'obtenir des pièces de rechange pour cet équipement, mais de plus, ce dernier est incompatible avec celui des alliés du Canada.

Le *Livre blanc sur la défense* de 1994 : promesses rompues

Notre rapport ne saurait être complet sans que nous signalions que le délabrement dans lequel les militaires canadiens se retrouvent aujourd'hui n'aurait pas empiré au cours de la dernière décennie si le gouvernement canadien avait suivi les recommandations formulées dans le Livre blanc sur la défense de 1994. Ce document contenait un plan pertinent qui n'était certes pas extravagant. Les Forces canadiennes sont loin d'avoir obtenu ce qui était recommandé à l'égard du personnel, du matériel et des capacités.

Le Livre blanc, qui était de toute évidence l'ébauche de la stratégie gouvernementale, avait promis que les forces armées canadiennes

> « . . . se tiendront prêtes à déployer des forces d'intervention pouvant comprendre jusqu'à un groupe opérationnel maritime, un groupe-brigade et un groupe bataillon d'infanterie, ainsi qu'une escadre de chasseurs et un escadron d'aéronefs de transport tactique. Si toutes ces unités devaient se déployer simultanément, c'est quelque 10 000 militaires qui seraient mis à contribution. Le Canada augmentera le nombre de ses troupes en réserve de l'ONU. Celles-ci compteraient désormais : deux navires, un groupement tactique, un groupe bataillon d'infanterie, un escadron de chasseurs, une escadrille de transport aérien tactique, un élément des communications et un élément de quartier général. Si tous ces éléments se déployaient simultanément, c'est environ 4 000 militaires qui seraient mis à contribution. »

Il s'agissait là d'un engagement qui avait été pris envers le peuple canadien et qui lui assurait que leurs forces militaires seraient capables de déployer et de soutenir environ 4 000 militaires lors des missions de l'ONU à l'étranger, et ce d'une façon permanente. Ce scénario ne s'est jamais produit. Le Canada n'a jamais déployé 4 000 militaires à l'étranger par la suite, parce qu'il ne possédait ni le personnel ni les ressources pour satisfaire à cet engagement. En deux occasions, soit en Bosnie et en Afghanistan, le Canada s'est lancé dans un exercice ambitieux sur le théâtre des opérations, uniquement pour être forcé par la suite de se retirer, en raison de son manque de capacités.

Les auteurs du Livre blanc signalaient que les Forces canadiennes « **seront en mesure de déployer (ou de redéployer à partir d'autres opérations multilatérales) un quartier général de force opérationnelle combinée ainsi que, séparément ou collectivement, un ou plusieurs des éléments suivants :**

- **Un groupe opérationnel naval composé au maximum de quatre combattants (destroyers, frégates ou sous-marins) et d'un navire de soutien, et doté d'un appui aéronaval approprié** [l'intervention en Afghanistan a montré que le Canada ne pouvait respecter cet engagement pendant une période supérieure à un roulement des troupes]**.**

- **Trois groupements tactiques distincts ou un groupe-brigade (formé de trois bataillons d'infanterie, d'un régiment blindé et d'un régiment d'artillerie, et dotés de l'appui au combat et du soutien logistique appropriés)** [le Canada n'a jamais été en mesure de respecter cet engagement. Les interventions en Bosnie et en Afghanistan ont montré clairement que les militaires canadiens pouvaient à peine respecter la moitié de cet engagement]**.**

- **Une escadre de chasseurs avec soutien approprié** [la dernière fois que le Canada a déployé un escadron important d'aéronefs (28), ce fut lors de la guerre du Golfe en 1990-1991. Nos moyens à cet égard ont par la suite diminué jusqu'au point où les militaires canadiens ont pu difficilement déployer un escadron restreint de huit à dix aéronefs lors des opérations de bombardement au Kosovo. Une escadre comprend au moins 36 appareils et peut compter sur le soutien et l'équipage pertinents]**.**

- **Un escadron d'aéronefs de transport tactique** [le Canada n'a jamais déployé un tel escadron depuis la guerre du Golfe, notre contribution actuelle en Afghanistan se limitant à deux aéronefs et au soutien]**.**

- **Dans un délai de trois semaines, des éléments individuels ou des éléments d'avant-garde de cette force, qui sont soutenus tant que cela est nécessaire dans un contexte de menace réduite, et, dans un délai de trois mois, le reste des éléments de la force d'intervention** [jusqu'à ce que les Forces canadiennes se dotent d'une capacité de transport aérien et maritime stratégique, elles ne seront jamais en mesure de déployer leurs troupes dans les délais nécessaires, pas plus que les militaires ne posséderont les ressources susceptibles de leur donner le moindre espoir d'appuyer de tels éléments d'avant-garde pendant plus de six mois]**.**

Les auteurs du Livre blanc ont ajouté que les militaires canadiens devront :

- **Affecter un groupe bataillon d'infanterie, soit en réserve de l'ONU, soit au service de la Force de réaction immédiate de l'OTAN** [*les militaires canadiens possèdent au moins les ressources suffisantes leur permettant d'affecter un bataillon d'infanterie, mais ce serait une toute autre histoire que d'en déployer un dans les conditions actuelles, en raison du manque de crédits et du nombre trop élevé d'engagements*].

- **Disposer de plans de mise en œuvre des mesures visant à accroître la capacité des Forces canadiennes de remplir leurs engagements existants ou de faire face à une crise grave** [*nous faisons face à une crise grave, mais nous ne disposons pas des moyens pertinents nous permettant d'y faire face]*.

Conséquences : un pays affaibli

Au 20e siècle, le Canada a accompli un travail digne de mention sur deux plans particuliers : il a aidé à défendre le monde contre le chaos et la tyrannie, tout en protégeant sa population et sa culture; il a établi une présence nationale sur la scène mondiale. Dans une grande mesure, ces deux contributions allaient de pair. Au cours du dernier siècle, les réalisations militaires canadiennes ont accru considérablement la stature de notre pays aux yeux du reste du monde.

Il est ironique que, même si la croissance démographique se poursuit au Canada et même si notre économie est florissante, la stature de notre pays est diminuée par notre refus de nous imposer militairement dans un monde de plus en plus imprévisible. Une telle perte de stature s'accompagne d'une diminution de notre influence sur les affaires internationales.

Le tout premier rôle d'un gouvernement consiste à protéger sa population. Les Canadiens ne sont pas protégés adéquatement. Le refus d'accorder les fonds nécessaires afin de garantir un degré raisonnable de sécurité militaire équivaut tout simplement à confier notre sort au hasard. Lorsqu'un propriétaire n'assure pas sa maison, il gage qu'aucun événement malheureux ne surviendra et que l'argent ainsi économisé rapportera d'autres avantages.

Le gouvernement canadien est privilégié de diriger un pays possédant d'innombrables trésors. Cependant, il lésine sur les moyens pour assurer sa protection ainsi que sur ses obligations envers ses alliés.

Nos amis nous observent. Nos amis ne sont pas impressionnés. Les citoyens canadiens ne devraient pas être impressionnés eux également. Selon un vieil adage, chaque pays possède une armée, la sienne ou celle d'un autre pays.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 30 octobre 2002 :

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada. Le Comité sera en particulier autorisé à examiner :

a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque ou de prévenir ces situations;

b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, colligent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;

c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;

d) la sécurité de nos frontières;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus dans la première session de la trent-septième soient déférés au Comité;

Que Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 28 février 2004 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mars 2004.

Après débat,

Avec la permission du Sénat et conformément à l'article 30 du Règlement, la version française de la motion est modifiée au paragraphe b) et se lit comme suit :

« b) les relations entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, colligent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées; ».

Après débat,

La motion, telle que modifiée, mise aux voix, est adoptée.

Paul C. Bélisle

Greffier du Sénat

ANNEXE II
RECOMMENDATIONS DU RAPPORT DE FÉVRIER 2002

L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU CANADA SUR LES PLANS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

Rapport du Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense

Le Comité a publié en février un rapport qui comportait les principales recommandations suivantes :

1. Le Comité recommande au gouvernement de hausser les effectifs entraînés à 75 000, pour que les Forces canadiennes puissent maintenir le niveau d'opérations que l'on a exigé d'elles au cours des huit dernières années,
2. Le Comité recommande donc une hausse immédiate de 4 milliards de dollars du budget de base du ministère de la Défense nationale,
3. Par conséquent, le Comité recommande des augmentations budgétaires annuelles futures qui sont réalistes, axées sur des objectifs et fonction de l'inflation, et
4. Le Comité croit que la politique étrangère devrait orienter la politique de défense et qu'il faudrait actualiser la politique étrangère avant de procéder à l'actualisation de la politique de défense.

Les autres recommandations contenues dans le texte étaient les suivantes :

1. Les Forces canadiennes devraient envisager la mise en place d'un programme élargi de « rémunération en fonction des compétences »;
2. Les Forces canadiennes devraient envisager l'imposition du service obligatoire aux personnes ayant une formation davantage « spécialisée »;
3. Les FC examinent leur politique de réagir lentement à l'exigence touchant les primes de spécialiste, et de rapidement à mettre fin aux programmes;

4. On devrait envisager de recourir aux forces de la réserve des FC dans les situations d'urgence chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) au Canada;
5. Les FC envisagent de créer des services d'équipes régionales (CBRN) partout au pays;
6. Malgré les défis posés, il faudrait s'efforcer autant que possible d'assurer l'interopérabilité avec les alliés des FC.

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Adams, Caporal, Terrance
Services techniques de la Base des Forces de Borden
BFC Borden
25-27 juin 2002

Addy, Major général (retraité), Clive
Ex-président national
Fédération des instituts militaires et interarmées du Canada
15 oct. 2001

Alarie, Caporal-chef, Bernadette
École du Service dentaire des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Amos, Adjudant-chef, Bruce
423e Escadron d'hélicoptères maritimes
12e Escadre Shearwater
22-24 janv.2002

Baird, Caporal-chef, Keith
Escadron Bravo
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Baker, Lieutenant-colonel, Roy
Officier logistique et génie de l'escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Barbagallo, Lieutenant, Jason
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Barrett, Major, Roger R.
Officier opérationnel
2 RCR
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Bastien, Major-général, Richard
Commandant adjoint du Commandement aérien
Chef d'état-major adjoint de la Force aérienne
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Bastien, Commandant, Yves
Officier d'administration (formation)
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Baum, Major, Nigel
J4
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Beattie, Capitaine, Dave
Adjudant
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Beattie, Lieutenant-colonel, Mark
Officier supérieur d'état-major
Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Beers, Caporal-chef, Robert
École du genie électrique et mécanique des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Belzile, Lieutenant-général (retraité), Charles
Président
Conférence des associations de la défense
15 oct. 2001

Berry, Major, David
Commandant
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Black, Lieutenant-colonel, Dean
Commandant
403e Escadron
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Blair, Adjudant maître, Gérald
Canadian Forces School of Communications and Electronics
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Blanchard, Caporal-chef, Piette
École du Service dentaire des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Blanchette, Lieutenant-colonel, Michael
Commandant
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Bland, Professeur, Douglas
Président
Programme de gestion de la défense
École des études politiques
29 oct. 2001 et
27 mai 2002

Blight, Caporal-chef
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Boisjoli, Lieutenant-commandant, André
Commandant
NCSM Glace Bay
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Bolton, Lieutenant-colonel, Bruce
Commandant
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Bon, Daniel
Directeur général, Planification des politiques
Sous-ministre adjoint, Politiques
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Boswell, Lieutenant-colonel, Brad
Directeur intérimaire de la doctrine de l'Armée
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Bradley, Lieutenant-colonel, Bert
Commandant
402e Escadron
17e Escadre Winnipeg
18-22 nov. 2001

Brooks, Capitaine, Melissa
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Brown, Major, Chris
424e Escadron
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Buck, Vice-amiral, Ron
Chef d'état-major de la Force maritime
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001 et
14 août 2002

Buenacruz, Caporal
Opérations de l'Escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Burke, Capitaine (M), Greg
Commandant
Forces maritimes de l'Atlantique
Ministère de la Défense nationale
22-24 janv. 2002

Calder, Kenneth
Sous-ministre adjoint, politiques
Ministère de la Défense nationale
26 nov. 2001 et
14 août 2002

Cameron, Capitaine, Keith
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Cameron, Colonel, Scott
Directeur de la Politique de santé auprès de l'État-major du directeur général – Service de santé (DGSS)
10 déc. 2001

Campbell, Lieutenant-général, Lloyd
Commandant du Commandement aérien et chef d'état-major de la Force aérienne
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Campbell, Caporal, Steve
426e Escadron d'entraînement
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Castillo, Caporal, Marvin
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Cessford, Lieutenant-colonel, Michael
Commandant intérimaire
Groupe des opérations interarmées des Forces canadiennes
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Chartier, Lieutenant-colonel, honoraire Victor G., OMM, CD.
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Chartrand, Lieutenant-commandant, Yves
Commandant intérimaire
NCSM Huron
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Chartrant, Lieutenant-commandant, Yves
Commandant intérimaire
NCSM Huron
Force maritime du Pacifique
5-6 nov. 2001

Cormier, Matelot-chef, Michel
École de la Police militaire des Forces armées
BFC Borden
25-27 juin 2002

Côté, Caporal-chef, Claude
Escadron Bravo
BFC Kingston
7-9 mai 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Clark, Capitaine, Robert
Corps de cadets n° 2497
Bibliothécaire en chef
Bibliothèque de droit
Université McGill
5-6 nov. 2001

Clarke, Caporal-chef, James
Escadron Gulf
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Couture, Lieutenant-général, Christian
Sous-ministre adjoint (Ressources humaines- militaires)
Ministère de la Défense nationale
10 déc. 2001

Croxall, Caporal, Kevin
Services administratifs de la Base des Forces de Borden
BFC Borden
25-27 juin 2002

Dallaire, Gabriel
Escadron Gulf
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Daniels, Soldat, Jason
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Davis, Cadet-premier maître 1ère classe, Kim
Cade-premier maître 1ère classe, Formation
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Dawe, Dick
Directeur
Programme de soutien du personnel
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

DeCastro, OC, 2e peloton,. Rod
The Black Watch
5-6 nov. 2001

DeCuir, Brigadier-général, Mike
Commandant régional adjoint
Région canadienne NORAD
18-22 nov. 2001

Deschamps, Colonel, André
Directeur
Opération continentale
Ministère de la Défense nationale
6 mai 2002

Dietrich, Adjudant-chef, Dan
Adjudant-chef
1ère division aérienne du Canada
18-22 nov. 2001

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Dion, Caporal Yves
École des pompiers des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 2002

Dowler, Premier maître 1ère classe, George
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Downton, Caporal-chef, Doug
426e Escadre d'entraînement
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Doyle, Lieutenant-colonel, Bert
Commandant
402 Escadron
17e escadre Winnipeg
18-22 nov. 2001

Dufresne, Caporal
Unité du service postal des Forces canadiennes
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Durocher, Capitaine, Pascal
Commandant adjoint
2e Escadron
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Ellis, Capitaine, Cameron
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Falconer, Capitaine, Vic
Coordonateur de l'éducation sur la drogue, Services de santé – Formation
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Fisher, OC, 2e peloton, Greg
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Fisher, Capitaine, Kent
J8
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Forcier, Commodore, Jean-Yves
Chef d'état-major J3
Sous-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Fortin, Lieutenant-colonel, Mario
Commandant intérimaire
426e Escadron
BFC Trenton
25-27 juin 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Foster, Lieutenant-colonel, Rob
Commandant intérimaire
8e Escadron de Maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Francis, Adjudant, Charles
Escadron Bravo
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Fraser, Contre-amiral, Jamie D.
Commandant
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Fraser, Sheila
Vérificatrice générale du Canada
Bureau du Vérificateur général du Canada
10 déc. 2001

Frederick, Caporal
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
June 25-27/02

Frerichs, Soldat, Travis
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Froeschner, Major, Chris
Commandant intérimaire
429e Escadron
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Gagnon, Major, Alain
Commandant
Centre de recrutement des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Gardner, Major, Craig
2e groupe-brigade mécanisé
BFC Petawawa
25-27juin 2002

Gauthier, Caporal
2e Escadron des mouvements aériens
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Gauvin, Major, Bart
Centre de formation militaire
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Gauvin, Commodore, Jacques J.
Chef d'état-major adjoint par intérim de la Force maritime
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Gilbert, Adjudant-chef, Daniel
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Giroux, Caporal-chef
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Glencross, Capitaine, Révérend Bruce
Aumônier du régiment
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Goetz, Capitaine, J.J.
2e groupe-brigade mécanisé
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Gotell, Adjudant-chef, Peter
Opérations
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2001

Graham, Caporal-chef
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Granatstein, Dr., Jack
Président
Council for Defence and Security in the 21st Century
27 mai 2002

Gregory, Matelot-chef
Département des ressources humaines de l'administration de l'Escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Guevremont, Benoît
Escadron Gulf
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Guidon, Capitaine (M), Paul
Division des sous-marins
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Haeck, Lieutenant-colonel, Ken F.
Commandant
École d'artillerie IFT
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Hall, Major, Steve
Commandant adjoint
L'École de l'électronique et des communications des Forces canadiennes
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Hamel, MWO, Claude
Sergent-major régimentaire désigné
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Hammond, Major, Lee
Artillerie
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Hapgood, Adjudant, John
Centre de parachutisme du Canada
BFC Wing Trenton
25-27 juin 2002

Harrison, Capitaine (M), R.P. Richard
Sous-chef d'état-major, responsable des opérations
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Hart, Caporal
Département des ressources humaines de l'administration de l'Escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Haslett, Lieutenant, Adam
Officier de la logistique et directeur de cours
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Hatton, Commandant, Gary
Commandant
NCSM Montréal
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Hazelton, Lieutenant, Spike C.M.
Commandant
Écolede l'Armée blindée
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Hearn, Brigadier-général, T.M.
Directeur général
Politiques et planification en ressources humaines (militaires)
10 déc. 2001

Hildebrandt, Capitaine Gerhard
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Henault, Général Raymond R.
Chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Henderson, Major Georgie
Adjoint A3
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Henneberry, Lieutenant-commandant, C.J.
Commandant
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 nov. 2001

Hincke, Colonel, Joe
Commandant
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

Hines, Colonel, Glynne
Directeur
Gestion de l'information (Air)
Chef d'état-major de la Force aérienne
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Horn, Lieutenant-colonel, Bernd
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Hounsell, Caporal-chef, Scott
École du génie électrique et mécanique des Forces canadienens
BFC Borden
25-27 juin 2002

Howe, Caporal, Kerry
Services techniques de ls Base des Forces de Borden
BFC Borden
25-27 juin 2002

Hupe, Caporal-chef, Bryan
426e Escadron d'entraînement
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Idzenga, Major, Ray
Commandant
Escadron du golfe
BFC Kingston
7-9 mai 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Issacs, Sergeant,Tony
Technicien en recherche et sauvetage
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Innis, Capitaine, Quentin
Instructeur
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Jackson, Major, David
J3
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Jackson, Gaynor
Directrice
Centre de ressources pour les familles des militaires
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Janelle, Soldat, Pascal
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Jeffery, Lieutenant-général, M.K.
Chef d'état-major de l'Armée de terre
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001 et
14 août 2002

Johnson, Capitaine, Wayne
J7
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Joncas, Permier maître de première classe, Serge
Premièr maître du Commandement maritime
03 déc. 2001

Jurkowski, Brigadier-général (retraité), David
Ancien chef d'état-major, Opérations interarmées
Ministère de la Défense nationale
01 oct. 2001

Kasurak, Peter
Directeur principal
Bureau du Vérificateur général du Canada
10 déc. 2001

Kelly, Adjudant-chef, Michael
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Kelly, Lieutenant-colonel, W.J.
Planification des Forces et coordination du programme
Vice-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Kerr, Capitaine, Andrew CD
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Knapp, Caporal, Raymond
Services techniques de la Base des Forces de Borden
BFC Borden
25-27 juin 2002

Koch, Major, Pat
J5
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Krause, Lieutenant-colonel, Wayne
Commandant
423e Escadron d'hélicoptères maritimes
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

Krueger, Caporal-chef
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Kurzynski, Major, Perry
Officier responsible
Centre d'opérations de recherche et sauvetage
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Kwasnicki, Caporal, Anita
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Laing, Capitaine (M), Kevin
Directeur, Stratégie maritime
Chef d'état-major des Forces maritimes
Ministère de la Défense
18 juillet 2001

Leighton, Lieutenant-commandant, John
J1
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Lerhe, Commodore, E.J. (Eric)
Commandant
Flotte canadienne du Pacifique
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Lilienthal, Lieutenant-colonel, Mark
Officier supérieur
Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Logan, Major, Mike
Agend administratif adjoint
Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Lucas, Major-général, Steve
Commandant
1ère division aérienne du Canada
Région canadienne du NORAD
18-22 nov. 2001

Lupien, Premier maître de première classe, R.M.
Adjudant chef des Forces canadiennes
Ministère de la Défense nationale
03 déc. 2001

Lyrette, Soldat, Steve
BFC Kingston
7-9 mai 2002

MacDonald, Lieutenant-général, George
Vice-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense nationale
28 janv. 2002 et
14 août 2002

MacKay, Major, Tom
The Black Watch
5-6 nov. 2001

MacLeod, Colonel, Barry W.
Commandant
3e Groupe de soutien de secteur
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

MacQuarrie, Capitaine, Don
J6
BFC Kingtson
7-9 mai 2002

Maddison, Vice-amiral, Greg
Sous-chef d'état-major de la Défense
Ministère de la Défense
5 mai 2002

Maher, Lieutenant, Earl
4 ESR
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Maillet, Adjudant-chef de l'école par intérim, Joseph
École de l'électronique et des communications des Forces canadiennes
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Maisonneuve, Major-général, J.O. Michel
Sous-chef d'état-major adjoint
Ministère de la Défense nationale
22 oct. 2001

Malboeuf, Caporal, Barry
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Manning, Caporal, Rob
Services techniques de la Base des Forces de Borden
BFC Borden
25-27 juin 2002

Mason, Lieutenant-colonel, Dave
Commandant
12 Escadon de maintenance (Air)
12e Escadre Shearwater
22-24 janv. 2002

Matheson, Caporal
2e Escadron des mouvements aériens
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Mattie, Adjudant-chef, Fred
12 Escadon de maintenance (Air)
12e Escadre Shearwater
22-24 juin 2002

Maude, Caporal-chef, Kelly
436e Escadron de transport
BFC Trenton
25-27 juin 2002

McDonald, Caporal, Marcus
École du Service de santé des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

McLean, Caporal
Opérations de l'Escadre
BFC Trenton
25-27 juin 2002

McManus, Lieutenant-colonel, John
Commandant
443e Escadron
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 nov. 2001

McNeil, Commodore, Daniel
Directeur
Planification des Forces et coordination du programme
Vice-chef d'état-major de la défense
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Mean, Caporal-chef, Jorge
École de technologie et du génie aérospacial des Forces canadiennes
25-27 juin 2002

Minto, Shahid
Vérificateur général adjoint
Bureau du Vérificateur général du Canada
10 déc. 2001

Mitchell, Brigadier-général, Greg
Commandant
Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre
22-24 janv. 2002

Munger, Adjudant-chef, J.E.R.
Commandement de la Force terrestre
03 déc. 2002

Murphy, Capitaine (M), R.D.
Commandant adjoint
Flotte canadienn du Pacifique
Forces maritmes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Murray, Major, James
Commandant
École des Pompiers des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Neville, Lieutenant-colonel, Shirley
Officier d'administration de l'escadre et commandant intérimaire de l'escadre
17e Escadre
18-22 nov. 2001

Newton, Capitaine, John F.
Officier supérieur d'état-major, Opérations
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Nordick, Brigadier-Général, Glenn
Commandant adjoint
Système de la doctrine et de l'instruciton de la Force terrestre
BFC Kingston
7-9 mai 2002

O'Bright, Gary
Directeur général, Opérations
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile
Ministère de la Défense nationale
19 juillet 2001

Olchowiecki, Soldat, Chrissian
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Orr, Major, Ken
Officier supérieur d'état-major
Groupe de recrutement des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Parker, Major, Geoff
Infanterie
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Parks, Lieutenant-commandant, Mike
Direction de l'Instruction de l'Armée 5-4
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Pataracchia, Lieutenant (M), John
Centre de recrutement des Forces canadiennes, Halifax
BFC Borden
25-27 juin 2002

Paulson, Capitaine (M), Gary
Commandant
NCSM Algonquin
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Payne, Capitaine (M), Richard
Commandant
Installation de maintenance de la flotte de Cape Scott
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Pearson, Lieutenant-colonel, Michael J.
Commandant
École d'infanterie SAT
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Pellerin, Colonel (retraité), Alain
Directeur exécutif
Conférence des associations de la défense
15 oct. 2001

Peters, Colonel, William
Directeur, Planification stratégique
Opérations terrestres
Chef d'état-major de l'Armée de terre
Ministère de la Défense nationale
18 juillet 2001

Pettigrew, Caporal-chef, Robert
École d'administration et de logistique des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Pile, Capitaine (M), T.H.W. Tyron
Commandant,
Groupe 4, Opérations maritimes
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Pinsent, Major, John
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 02

Plante, Caporal-chef
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Polson, Capitaine (M), Gary
Commandant
NCSM Algonquin
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Potvin, Caporal
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Poulin, Caporal, Mario
École de le Police militaire des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Preece, Capitaine (M), Christian
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Préfontaine, Colonel, Marc
Commandement 34e groupe-brigade
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Purdy, Margaret
Sous-ministre déléguée
Ministère de la Défense nationale
14 août 2002

Reid, Adjudant-chef, Clifford
École des Pompiers des Forces
BFC Borden
25-27 juin 2002

Reid, Lieutenant-colonel, Gord
Commandant
École de navigation aérienne des Forces canadiennes
17e Escadre
18-22 nov. 2001

Reid, Adjudant, Jim
Missiles de défense aérienne
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Renahan, Capitaine, Chris
Blindés
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Rivest, Caporal-chef, Dan
École de technologie et du génie aérospacial des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Robinson, Sous-lieutenant, Chase
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Ross, Major-général, H. Cameron
Directeur général
Politique de la sécurité internationale
Ministère de la Défense nationale
28 janv. 2002

Rutherford, Caporal-chef, Denis
École des pompiers des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Samson, Brigadier-général, P.M.
Directeur général, Renseignement
22 oct. 2001

Saunders, Caporal, Cora
16e Escadre
BFC Borden
25-27 juin 2002

Saunders, Capitaine, Kimberly
Équipe d'intervention en cas de catastrophe
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Schmick, Major, Grant
Commandant, Centre de recrutement des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Scott, Capitaine, John
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Skidd, Élève-officier, Alden
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Skidmore, Colonel, Mark
Commandant
2e groupe-brigade mécanisé canadien
BFC Petawawa
25-27 juin 2002

Smith, Caporal
Unité du service postal des Forces canadiennes
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Smith, Caporal-chef, Terry
436e Escadron de transport
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Snow, Caporal-chef, Joanne
École d'administration et de logistique des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Stacey, Caporal, Derrick
Services administratifs de la Base des Forces de Borden
BFC Borden
25-27 juin 2002

Stark, Lieutenant-commandant, Gary
Commandant
NCSM Whitehorse
Forces maritimes du Pacifique
18-22 nov. 2001

Stevens, Cornemuseur major, Cameron
The Black Watch
5-6 nov. 2001

Stewart, Adjudant, Barton
École de l'électronique et des communications des Forces canadiennes
BFC Kingtson
7-9 mai 2002

Stewart, James
Ressources humaines civiles
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Stone, Caporal-chef
Centre de parachutisme du Canada
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Szczerbaniwicz, Lieutenant-colonel, Gary
Commandant
407e Escadron
Commandement de la force aérienne du Pacifique
18-22 nov. 2001

Tarrant, Lieutenant-colonel Tom
Directeur adjoint de l'entraînement
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Tatersall, Lieutenant-commandant, John
Direction de l'Instruction de l'Armée
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Tremblay, Colonel, Alain
Commandant
Centre de recrutement des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Thibault, Caporal-chef, Christian
Escadron Gulf
BFC Kingston
7-9 mai 2002

ANNEXE III
ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

Trim, Caporal
8e Escadron de maintenance (Air)
8 Wing Trenton
25-27 juin 2002

Ur, Caporal Melanie
16e Escadre
BFC Borden
25-27 juin 2002

Wamback, Lieutenant-commandant, Arthur
Commandant
NCSM Windsor
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Ward, Caporal-chef
Opérations de l'Escadre
8 Wing Trenton
25-27 juin 2002

Ward, Caporal-chef, Danny
École de technologie et du génie aérospacial des Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Ward, Élève-officier, Declan
Étudiant
Université McGill
5-6 nov. 2001

Ward, Colonel, Mike J.
Commandant
Centre d'instruction au combat
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Wareham, Caporal
8e Escadron de maintenance (Air)
BFC Trenton
25-27 juin 2002

Watt, Major, Jon
Commandant
Escadron Bravo
BFC Kingtson
7-9 mai 2002

Watts, Adjudant-chef, Ernest
3e Groupe de soutien de secteur
BFC Gagetown
22-24 janv. 2002

Wells, Caporal, Corwin
BFC Kingston
May 7-9 mai 2002

Whalen, Soldat, Clayton
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Whitburn, Lieutenant-colonel,
Tom
435e Escadron
17e Escadre Winnipeg
18-22 nov. 2001

White, Lieutenant (M), Troy
J2
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Williams, Colonel, Richard
Directeur
Politique de l'hémisphère
occidental
Ministère de la Défense nationale
6 mai 2002

Woods, Caporal, Connor
École du Service de la santé des
Forces canadiennes
BFC Borden
25-27 juin 2002

Woodburn, Commandant,
William
Commandant
Division des sous-marins
Forces maritimes de l'Atlantique
22-24 janv. 2002

Young, Major Marc
J4
BFC Kingston
7-9 mai 2002

Liste des bases et unités des Forces canadiennes visitées

Les 5 et 6 novembre 2001	**BFC Montreal** 3rd Battalion Black Watch
Du 18 au 22 novembre 2001	**BFC Esquimalt** Forces maritimes du Pacifique Flotte canadienne du Pacifique 4e Groupe d'opérations maritimes NCSM HURON NCSM WHITEHORSE NCSM NANAIMO Centre de planification et d'analyse des opérations côtières Centre de soutien aux familles des militaires
	BFC Patricia Bay Air Command Detachment Maritime Pacific 443e Escadron d'hélicoptères maritimes 407e Escadron de patrouille maritime
	BFC Winnipeg 1re Division aérienne du Canada Quartier général – Région canadienne du NORAD
	17e Escadre Winnipeg 17e Escadre École de navigation aérienne des Forces canadiennes 402e Escadron « Ville de Winnipeg » 435e Escadron de transport et de sauvetage

Du 20 au 24 janvier 2002	**BFC Halifax** Forces maritimes de l'Atlantique NCSM GLACE BAY NCSM MONTREAL NCSM WINDSOR Division des sous-marins 5e Groupe d'opérations maritimes
	BFC Cape Scott Établissement de maintenance de la Flotte
	12e Escadre Shearwater 12e Escadre 12e Escadron de maintenance (Air) 423e Escadron d'hélicoptères maritimes Centre d'opérations de recherche et de sauvetage
	BFC Gagetown Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre 3e Groupe de soutien de secteur 2e Bataillon du Royal Canadian Regiment 4 RAG Centre d'instruction au combat École d'infanterie (entraînement au tir d'armes légères) École de l'arme blindée C2 Sim École d'artillerie IFT 403e Escadron d'entraînement opérationnel d'hélicoptères
Du 7 au 9 mai 2002	**Dwyer Hill** Force opérationnelle interarmées 2
	Centre de la sécurité des télécommunications

BFC Kingston

Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre
2e Escadron de guerre électronique
Groupe des opérations interarmées des Forces canadiennes
Équipe d'intervention en cas de catastrophe
École de l'électronique et des communications des Forces canadiennes
Escadron Bravo
Escadron Gulf

Du 24 au 27 juin 2002 **BFC Borden**

Quartier général du groupe du recrutement des Forces canadiennes
Centre de recrutement des Forces canadiennes, Montréal
Centre de recrutement des Forces canadiennes, Calgary
Centre de recrutement des Forces canadiennes, Hamilton
Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes
École des pompiers des Forces canadiennes

8e Escadre Trenton

8e Escadre
429e Escadron de transport
426e Escadron d'entraînement au transport
8e Escadron de maintenance (Air)
424e Escadron de transport et de sauvetage
Centre de parachutisme du Canada

BFC Petawawa

2e Groupe-brigade mécanisé du Canada
1er Bataillon du Royal Canadian Regiment
Royal Canadian Dragoons
2e Régiment royal de l'artillerie canadienne à cheval
1er Régiment de défense antiaérienne

Missions des Forces canadiennes à l'étranger

Le 4 septembre 2002

Le Canada compte plus de 2 900 soldats, marins et personnel de la Force aérienne en déploiement. À tout moment, des milliers de membres des Forces canadiennes (FC) s'apprêtent à partir en mission, en effectuent ou en reviennent.

Depuis 1947, les FC ont accompli 73 opérations internationales, chiffre qui ne comprend ni les opérations actuelles, ni les nombreuses opérations entreprises sur le sol canadien.

MISSION COALISÉE

OP APOLLO **1 068**

Contribution militaire canadienne à la campagne internationale contre le terrorisme.

MISSIONS DE L'OTAN

Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR)

OP PALLADIUM **1 579**

Bosnie-Herzégovine

Le Canada contribue un groupe-bataillon et d'autres éléments à la Force opérationnelle en Bosnie-Herzégovine (FOBH), qui a pour mission de maintenir un milieu stable et sécuritaire pour la population locale, dans sa zone de responsabilité (AOR). La FOBH comprend un groupe de soutien aux hélicoptères, des responsables des transmissions et des renseignements, ainsi que des médecins et policiers militaires.

Ex-République Yougoslave de Macédoine (FYROM)

OP FORAGE **1**

L'*Opération FORAGE* est la contribution canadienne aux opérations de l'OTAN de désarmement de groupes d'insurgés.

Les FC détachent une personne au quartier général de la force opérationnelle.

MISSIONS DES NATIONS UNIES

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD)

OP DANACA **193**

Plateau du Golan

Les Canadiens participent à la FNUOD depuis 1974. Les FC assurent un soutien logistique secondaire et des détachements des communications aux unités de la FNUOD.

Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP)

OP SNOWGOOSE **1**

Chypre

Le quartier général de la UNFICYP à Nicosie compte toujours un officier d'état-major des FC qui travaille aux opérations.

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)

OP JADE **7**

Jérusalem

Les FC maintiennent un contingent de sept observateurs militaires de l'ONU au sein de l'ONUST.

Force multinationale et observateurs (FMO)

OP CALUMET **30**

Sinaï

L'*Opération CALUMET* constitue la contribution canadienne à la Force multinationale et observateurs (FMO), mission de maintien de la paix qui ne relève pas de l'ONU, qui comprend une unité de contrôle de la circulation aérienne, et du personnel administratif et de soutien situé à El Gorah, en Égypte.

Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL)

OP REPTILE **5**

Sierra Leone

L'*Opération REPTILE* est la contribution canadienne à la mission des Nations Unies en Sierra Leone, dont l'objectif est de rétablir la paix au moyen du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion des forces belligérantes. Les membres des FC sont déployés à titre d'observateurs militaires de l'ONU.

Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)

OP CROCODILE 8

République démocratique du Congo

L'*Opération CROCODILE* est la contribution du Canada à la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC).

Les membres des FC agissent en qualité d'officiers d'état-major au quartier général de la MONUC à Kinshasa.

Ils servent aussi à titre d'observateurs militaires de l'ONU là où surviennent des problèmes de sécurité, de logistique et d'ordre médical.

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)

OP ADDITION 6

Éthiopie et Érythrée

Les membres des FC œuvrent au sein d'un groupe international de 220 observateurs militaires de l'ONU chargés de surveiller la zone de sécurité temporaire entre les deux pays.

Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction (IMATT)

OP SCULPTURE **11**

Sierra Leone

Le contingent canadien fournit des services de consultation en matière d'instruction, de logistique et d'administration, en plus de donner des cours de tactique allant de l'instruction élémentaire des recrues à des exercices au niveau de la brigade.

Total des membres des FC en mission de l'ONU **261**

TOTAL GLOBAL **2 909**

Sommaire mensuel des contributeurs
Police civile, observateurs militaires, soldats
au 31 août 2002

*source : Site Web des Nations Unies

Pays	Pol. Civ.	Obs. mil.	Soldats	Total	Rang
Bangladesh	129	66	5 227	5 422	**1**
Pakistan	282	74	4 384	4,740	**2**
Nigeria	72	53	3 275	3 400	**3**
Inde	444	36	2 377	2 857	**4**
Ghana	296	50	2 132	2 478	**5**
Kenya	57	55	1 729	1 841	**6**
Jordanie	635	44	1 087	1 766	**7**
Uruguay		67	1 502	1 569	**8**
Ukraine	234	29	1 085	1 348	**9**
Australie	75	27	1 033	1 135	**10**
Népal	102	38	961	1 101	**11**
Pologne	174	24	817	1 015	**12**
Zambie	52	28	826	906	**13**
Guinée	1	13	774	788	**14**
Portugal	69	1	650	720	**15**
Fidji	49	7	642	698	**16**
Royaume-Uni	240	34	420	694	**17**
États-Unis	660	31	1	692	**18**
Japon			680	680	**19**
Maroc			658	658	**20**
Nouvelle-Zélande		16	640	656	**21**
Argentine	179	12	463	654	**22**
Allemagne	518	11	26	555	**23**
Sénégal	54	14	477	545	**24**
Autriche	55	10	467	532	**25**
Slovaquie		4	504	508	**26**
Corée du Sud		14	456	470	**27**

France	188	44	214	446	**28**
Thaïlande	32	18	380	430	**29**
Fédération de Russie	162	97	112	371	**30**
Irlande	48	31	263	342	**31**
Italie	93	31	191	315	**32**
Tunisie	6	21	264	291	**33**
Canada	**49**	**18**	**208**	**275**	**34**
Roumanie	200	40	1	241	**35**
Malaisie	120	60	43	223	**36**
Bolivie		13	204	217	**37**
Turquie	183	13		196	**38**
Espagne	170	6	3	179	**39**
Égypte	117	57	4	178	**40**
Philippines	113	8	51	172	**41**
Afrique du Sud		6	151	157	**42**
Hongrie	17	20	118	155	**43**
Bulgarie	132	6	2	140	**44**
Chine	84	51	1	136	**45**
Suède	89	33	1	123	**46**
Singapour	27	4	72	103	**47**
Brésil	10	17	74	101	**48**
Danemark	48	39	4	91	**49**
Finlande	35	42	5	82	**50**
Norvège	45	22	6	73	**51**
Pays-Bas	55	13	2	70	**52**
Zimbabwe	64			64	**53**
Indonésie	18	29	4	51	**54**
République tchèque	28	18	1	47	**55**
Sri Lanka	42	2		44	**56**
Grèce	30	12		42	**57**
Malawi	21	18		39	**58**

Suisse	17	20	1	38	**59**
Mali	2	29	3	34	**60**
Gambie	11	19	2	32	**61**
Niger	14	16	2	32	**62**
Bénin	6	19	5	30	**63**
République-Unie de Tanzanie	2	19	3	24	**64**
Chili	12	11		23	**65**
Cameroun	20		1	21	**66**
Algérie		19	1	20	**67**
Paraguay		19	1	20	**68**
Bosnie-Herzégovine	10	9		19	**69**
Slovénie	17	2		19	**70**
Croatie		17		17	**71**
Belgique	1	10	5	16	**72**
Burkina Faso	2	12		14	**73**
Honduras		12		12	**74**
Mozambique	6	4		10	**75**
Lithuanie	9			9	**76**
Vanuatu	6			6	**77**
Salvador	1	4		5	**78**
Islande	5			5	**79**
Kirghisistan	3	2		5	**80**
Namibie		3	2	5	**81**
Pérou		5		5	**82**
Côte d'Ivoire	4			4	**83**
Venezuela		3		3	**84**
Yougoslavie		3		3	**85**
Mongolie		2		2	**86**
Samoa	2			2	**87**

Albanie		1		1	**88**
Équateur	1			1	**89**
Estonie		1		1	**90**
	6 754	**1 808**	**35 698**		

Total 44 260

% canadien 0.621

Groupe profess-sionnel militaire (GPM)		Niveau préféren-tiel de dotation (NPD)	Effectif qualifié en activité (EQA) Off: 11298 MR: 43532	% inférieur au NPD	Pourcentage des besoins Totaux – Officiers	Pourcentage des besoins Totaux - MR
	PÉNURIES DE PERSONNEL CRITIQUES DANS LES FORCES CANADIENNES – SEPTEMBRE 2002 (Plus de 10 % inférieures aux besoins - Pénuries ne pouvant pas être comblées par des stagiaires dans un délai de deux ans, si les tendances des besoins, du maintien des effectifs et de l'instruction demeurent aux niveaux prévus					
	Officiers					
43	Génie électrique et mécanique (GEM)	346	291	-15,9	3,1	
42	Génie électronique et des communications (GE COMM)	784	702	-10,5	6,9	
32	Pilotes (PIL)	1445	1311	-9,3	12,8	
55	Médecins (MÉD)	230	187	-18,7	2,0	
54	Pharmaciens (PHARM)	47	36	-23,4	0,4	
56	Officiers d'administration des services paramédicaux (OASP)	26	26	0,0	0,2	
62	Aumôniers catholiques (AUM C)	72	67	-6,9	0,6	
	MR					
215	Spécialistes des transmissions (S TRANS)	1751	1417	-19,1		4,1
111	Spécialistes du renseignement (S RENS)	284	248	-12,7		0,6
738	Techniciens dentaires (TECH DENT)	203	197	-3,0		0,5

714	Techniciens de laboratoire médical (TECH LAB M)	27	27	0,0		0,1
715	Techniciens en radiologie (TECH RADIOL)	27	23	-14,8		0,1
718	Bioélectroniciens (BIOÉLECTRON)	22	19	-13,6		0,1

	PÉNURIES DE PERSONNEL IMPORTANTES (Entre 5 et 10% inférieures aux besoins - Pénuries ne pouvant être comblées par des stagiaires dans un délai de deux ans, si les tendances des besoins, du maintien des effectifs et de l'instruction demeurent aux niveaux prévus)					
	Officiers					
46	Génie de l'air (GA)	179	168	-6,1	1,6	
78	Officiers de la logistique (O LOG)	1415	1316	-7,0	12,5	
67	Avocats militaires (AM)	117	95	-18,8	1,0	
	MR					
277	Spécialistes en communications navales (S COMM NAV)	716	665	-7,1		1,6
275	Opérateurs d'équipement d'informations de combat (Marine) (OP EICM)	438	414	-5,5		1,0
276	Opérateurs de détecteurs électroniques (Marine) (OP DEM)	361	329	-8,9		0,8
312	Mécaniciens de marine (MEC MAR)	1041	1034	-0,7		2,4
313	Techniciens de mécanique navale (TECH MEC NAV)					
314	Maîtres mécaniciens de marine (MMEC MAR)					
332	Électriciens de marine (EL MAR)	455	443	-2,6		1,1

331	Électrotechniciens (ÉLECTROTEC)					
341	Plongeurs-démineurs (PD)	133	120	-9,8		0,3
342	Techniciens plongeurs-démineurs (TECH PD)					
021	Artillerie de campagne (ARTIL C)	1254	1143	-8,9		2,9
081	Opérateurs de détecteurs électroniques aéroportés (OP DEA)	200	188	-6,0		0,5
091	Mécaniciens de bord (MÉC B)	356	344	-3,4		0,8
651	Pompiers	451	441	-2,2		1,0
811	Police militaire (PM)	1110	1052	-5,2		2,5
836	Commis de soutien à la gestion des ressources (COMMIS SGR)	2874	2738	-4,7		6,6
911	Techniciens en approvisionnement (TECH APPRO)	2510	2398	-4,5		5,7
871	Musiciens	239	228	-4,6		0,5

	PÉNURIES RAISONNABLES **(Plus de 5% inférieures aux besoins - Pénuries pouvant être comblées par les stagiaires éventuels si les tendances des besoins, du maintien des effectifs et de l'instruction demeurent aux niveaux prévus)**					
	Officiers					
44	Génie maritime (G MAR)	538	496	-7,8	4,8	
71	Opérations maritimes de surface et sous-marines (MAR SS)	880	803	-8,8	7,8	
24	Génie	385	339	-11,9	3,4	
22	Officiers d'artillerie (ARTIL)	426	403	-5,4	3,8	
23	Officiers d'infanterie (INF)	923	844	-8,6	8,2	
82	Officiers du renseignement (RENS)	181	164	-9,4	1,6	

39	Officiers du contrôle aérospatial (C AERO)	506	434	-14,2	4,5	
51	Dentistes militaires (DENT M)	119	104	-12,6	1,1	
57	Infirmières	241	220	-8,7	2,1	
49	Physiothérapeutes (PHY)	12	10	-16,7	0,1	
58	Travailleurs sociaux	35	25	-28,6	0,3	
61	Aumôniers protestants (AUM P)	77	68	-11,7	0,7	
	MR					
065	Techniciens d'armes navales (TECH AN)	437	384	-12,1		1,0
278	Opérateurs de détecteurs électroniques (Marine) (OP DEM)	478	405	-15,3		1,1
283	Électroniciens navals (Accoustique) ELECTRON N (A)	211	164	-22,3		0,5
284	Électroniciens navals (Communications) ELECTRON N ©	243	177	-27,2		0,6
285	Électroniciens navals (Tactique) ELECTRON N (T)	349	252	-27,8		0,8
227	Techniciens de systèmes d'information et de communications terrestres (TECH SICT)	879	756	-14,0		2,0
052	Poseurs de lignes (PL)	357	329	-7,8		0,8
411	Techniciens de véhicules (TEC V)	2193	2079	-5,2		5,0
421	Techniciens d'armement (Terre) (TEC A (T)	349	315	-9,7		0,8
434	Techniciens en systèmes de conduite du tir (Terre) TSCT (T)	353	268	-24,1		0,8
526	Techniciens en avionique (TECH AVIO)	1485	1348	-9,2		3,5
921	Technicien de munitions (TECH MUN)	177	138	-22,0		0,4
737	Technicien médical (TEC MED)	1452	1343	-7,5		3,2

NPD et EQA en date du 1er septembre 2002, conformément au Rapport sur l'état du personnel d'automne 2000

ANNEXE VIII
LISTE DES PIÈCES

Pièce 1:	Conférence des associations de la défense *(26 novembre, 2001, fascicule n° 7)*
Pièce 2:	Royal Canadian Military Institute *(26 novembre, 2001, fascicule n° 7)*
Pièce 3:	Conseil pour la sécurité canadienne au XXIe siècle du Centre d'études militaire et stratégique *(26 novembre, 2001, fascicule n° 7)*
Pièce 4:	Ministère de la Défense nationale – les Forces du Pacifique *(10 décembre, 2001, fascicule n° 9)*
Pièce 5:	Ministère de la Défense nationale – 1re division aérienne du Canada *(10 décembre, 2001, fascicule n° 9)*
Pièce 6:	Ministère de la Défense nationale – 17e Escadre Winnipeg *(10 décembre, 2001, fascicule n° 9)*
Pièce 7:	Ministère de la Défense nationale – BFC Gagetown *(11 février, 2002, fascicule n° 12)*
Pièce 8:	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international *(11 février, 2002, fascicule n° 12)*
Pièce 9:	Ministère de la Défense nationale – Matériel présenté par le vice-amiral Maddison *(6 mai, 2002, fascicule no 14)*
Pièce 10:	Ministère de la Défense nationale – Matériel présenté par le lieutenant-général Macdonald *(6 mai, 2002, fascicule no 14)*
Pièce 11:	Ministère de la Défense nationale – Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre *(8 mai, 2002, fascicule n° 15)*

Pièce 12: Ministère de la Défense nationale – Instruction de l'armée de terre
(8 mai, 2002, fascicule no 15)

Pièce 13: Ministère de la Défense nationale – Interopérabilité
(8 mai, 2002, fascicule no 15)

Pièce 14: Ministère de la Défense nationale – Groupe des opérations interarmées
(8 mai, 2002, fascicule n° 15)

Pièce 15: Ministère de la Défense nationale – Équipe d'intervention en cas de catastrophe
(8 mai, 2002, fascicule n° 15)

Pièce 16: Ministère de la Défense nationale – Communication et Électronique
(9 mai, 2002, fascicule n° 15)

Pièce 17: Conseil de la défense et la sécurité canadienne au 21e siècle
(27 mai, 2002, fascicule n° 15)

Pièce 18: Université Queen's, Gestion de la défense
(27 mai, 2002, fascicule n° 15)

Pièce 19: Université Carleton, Centre des études de la sécurité et de la défense
(3 juin, 2002, fascicule n° 16)

Pièce 20: Ministère de la Défense nationale – Groupe de recrutement
(25 juin, 2002, fascicule n° 19)

Pièce 21: Ministère de la Défense nationale – BFC Borden
(25 juin, 2002, fascicule n° 19)

Pièce 22: Ministère de la Défense nationale – Forces canadiennes
(25 juin, 2002, fascicule n° 19)

Pièce 23:	Ministère de la Défense nationale – Groupe d'appui à la formation *(25 juin, 2002, fascicule no 19)*
Pièce 24:	Ministère de la Défense nationale – 8e Escadre BFC Trenton *(26 juin, 2002, fascicule no 19)*
Pièce 25:	Ministère de la Défense nationale – Centre de parachutisme du Canada *(26 juin, 2002, fascicule no 19)*
Pièce 26:	Ministère de la Défense nationale – Sky Hawks *(26 juin, 2002, fascicule no 19)*
Pièce 27:	Ministère de la Défense nationale – 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada *(27 juin, 2002, fascicule no 19)*

ANNEXE IX
STATISTIQUES

Nombre de personnes rencontrées	244
Nombre des bases et installations visitées	15
Nombre d'untiés visitées	64
Nombre d'heures	166

Veronica Morris

Veronica Morris s'est jointe au bureau de l'honorable Colin Kenny en novembre 1999, à titre d'adjointe spéciale attitrée au projet de loi sur le tabac parrainé par le sénateur. En juin 2001, Mme Morris a été chargée des relations avec les médias au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, lequel mène une étude préliminaire sur diverses questions touchant la sécurité nationale. Présentement, le Comité examine le besoin d'une politique nationale de sécurité pour le Canada.

Les séances du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense sont ouvertes aux représentants des médias, sauf lorsque le Comité rédige des rapports, traite de questions personnelles ou lorsqu'un invité demande que les délibérations se tiennent à huis clos.

Lorsque le Comité est à Ottawa, ses séances sont diffusées sur la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), sur le site Internet du Sénat (audio et vidéo), sur le réseau de télévision parlementaire et sur le réseau audio du Sénat, fréquences (MH) : parquet : 94.7, anglais : 95.5, français : 95.1.

Les personnes intéressées aux activités du Comité peuvent s'inscrire à un service d'envoi afin d'être avisées des dates et lieux des séances et des témoins qui comparaîtront.
Des renseignements sur le Comité sont donnés sur le site :
http://sen-sec.ca

Prière d'adresser vos questions au numéro suivant :
Sans frais : 1-800-267-7362

Ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante :
Greffier du Comité : defence@sen.parl.gc.ca
Président du Comité : kennyco@sen.parl.gc.ca

Les demandes d'information des médias doivent être envoyées à ckres2@sen.parl.gc.ca.

L'hon. NORMAN K. ATKINS, sénateur

Le sénateur Atkins est né à Glen Ridge, au New Jersey. Sa famille est originaire de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, où il a longtemps séjourné. Diplômé du Collège Appleby à Oakville (Ontario) et de l'Université Acadia à Wolfville (Nouvelle-Écosse), il a étudié l'économie et obtenu en 1957 un baccalauréat ès arts. (Le sénateur Atkins a également reçu, en 2000, un doctorat honoris causa en droit civil de l'Université Acadia, son alma mater.)

Le sénateur Atkins a fait une carrière longue et émérite dans le domaine des communications, en l'occurrence comme cadre dans le secteur de la publicité. Ancien président de Camp Associates Advertising Limited, un cabinet ayant pignon sur rue à Toronto, le sénateur Atkins a également joué un rôle actif dans l'industrie, notamment au poste de directeur de l'Institut de la publicité canadienne qu'il a occupé au début des années 80.

Toujours dans le domaine des communications, le sénateur Atkins a, au fil des ans, participé à plusieurs causes importantes et organisé un grand nombre de manifestations. Pour ne citer que quelques-unes de ses nombreuses contributions, il a ainsi consacré son temps et ses énergies à Diabète Canada, à la Juvenile Diabetes Foundation, au Centre pour enfants Dellcrest, au Front commun pour la santé en Ontario, à la campagne Partenairesanté de la fonction publique fédérale ainsi qu'à la campagne de levée de fonds Camp Trillium – Rainbow Lake.

Le sénateur Atkins a également collaboré à l'Institut d'engagement politique et au Club Albany de Toronto. (C'est lorsqu'il était, au début des années 80, président de ce prestigieux cercle privé de Toronto, l'un des plus anciens au Canada, que ce cercle a ouvert ses portes aux femmes.)

Le sénateur Atkins s'est très tôt intéressé à la vie politique. Ainsi, pendant l'essentiel des 50 dernières années environ, il a été fort actif au sein du Parti progressiste-conservateur, aussi bien au niveau national qu'au niveau provincial, en particulier en occupant des fonctions de responsabilité pendant plusieurs campagnes électorales et en faisant fonction de conseiller

auprès du très hon. Brian Mulroney et du très hon. Robert L. Stanfield, ainsi qu'auprès de l'hon. William G. Davis.

Norman K. Atkins a été nommé au Sénat du Canada le 29 juin 1986. Depuis lors, il s'est révélé être un sénateur actif, attentif et informé. Il s'est ainsi tout particulièrement intéressé à un certain nombre de dossiers concernant l'éducation et la pauvreté. Il a également défendu la cause des anciens de la marine marchande canadienne en s'efforçant de faire reconnaître plus équitablement leurs états de service en temps de guerre.

Le sénateur Atkins est actuellement le président du caucus du Parti progressiste-conservateur au Sénat et le vice-président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, et il est membre du Comité de la sécurité nationale et de la défense et du Sous-comité des affaires des anciens combattants. Il est le président honoraire de la Fondation Dalton K. Camp pour le journalisme à l'Université Saint-Thomas de Fredericton (Nouveau-Brunswick).

L'hon. TOMMY BANKS, sénateur

Le sénateur Tommy Banks est reconnu au Canada comme étant l'un de nos artistes les plus accomplis et les plus polyvalents. Il contribue en outre au rayonnement de la culture canadienne dans le monde.

De 1968 à 1983, l'actuel propriétaire de la compagnie Tommy Banks Music Ltd. a animé The Tommy Banks Show. Le sénateur Banks s'est vu décerner un prix Gémeaux pour sa prestation dans une émission de variétés à la télévision.

Musicien lauréat d'un prix Juno, le sénateur Banks s'est fait connaître sur la scène nationale et internationale à titre de chef d'orchestre ou de directeur musical de divers événements marquants tels une représentation de gala en présence de la Reine en 1978; les Jeux du Commonwealth de 1978; les Jeux mondiaux universitaires de 1983; et les cérémonies inaugurales d'EXPO 1986 et des XVe Jeux olympiques d'hiver en 1988. Il a aussi été le chef d'orchestre invité d'orchestres symphoniques partout au Canada et aux États-Unis.

En qualité de président fondateur de la Alberta Foundation for the Performing Arts, le sénateur Banks s'est dévoué sans compter afin que d'autres musiciens et artistes de talent puissent obtenir la reconnaissance qu'ils méritent dans toutes les régions du pays.

En 1979, le sénateur Banks a reçu un diplôme honorifique en musique du Collège Grant MacEwan. La même année, il a remporté le prix Juno et le Grand Prix du Disque-Canada. En 1987, l'Université de l'Alberta lui a conféré un doctorat honorifique en droit. En 1990, le prix Sir Frederick Haultain lui a été attribué.

En 1991, le sénateur Banks a été reçu Officier de l'Ordre du Canada, puis il a été décoré de l'Ordre de l'excellence de l'Alberta en 1993.

Le 9 mai 2001, le sénateur Tommy Banks a été nommé vice-président du Groupe de travail libéral du Premier ministre sur les questions urbaines, qui explorera de concert avec les citoyens, les experts et d'autres instances publiques les façons de mieux collaborer, à l'intérieur de la sphère de compétence fédérale, en vue de rehausser la qualité de vie dans nos grands centres urbains.

Le sénateur Banks habite à Edmonton.

Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):
Banques et commerce
Énergie, environnement et Ressources naturelles
Finances nationales
Le Comité spécial sur les drogues illicites
Sécurité nationale et de la défense

L'honorable JANE CORDY, sénateur

Au cours de sa carrière distinguée en éducation, Jane Cordy s'est également illustrée par son engagement au service de la collectivité.

Mme Cordy a obtenu son brevet d'enseignement du collège des enseignants de la Nouvelle-Écosse et un baccalauréat en éducation de l'Université Mount Saint Vincent.

Elle a entrepris sa carrière d'enseignante en 1970 et a travaillé successivement pour les conseils scolaires de Sydney, du comté de Halifax et de New Glasgow et pour le conseil scolaire régional de Halifax.

Mme Cordy a également assuré la vice-présidence de la commission de développement du port de Halifax-Dartmouth et a présidé le conseil arbitral de la région d'Halifax de Développement des ressources humaines Canada.

Mme Cordy s'est également dévouée auprès de nombreux organismes bénévoles. Elle a siégé au conseil de Phoenix House, un refuge pour jeunes sans abri, au jury des prix littéraires de Dartmouth (de 1993 à 1995 et en 1999-2000) et au comité de planification stratégique de l'école primaire du village de Colby. Elle a aussi fait du bénévolat pour le programme d'éducation religieuse et a été lectrice à l'église St. Clement de Dartmouth.

Mme Cordy est originaire de Sydney, en Nouvelle-Écosse.

Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):
Bibliothèque du Parlement (mixte)
Sécurité nationale et défense
Affaires sociales, sciences et technologie
Sous-comité sur la préservation et la promotion de l'esprit communautaire canadien

L'hon. JOSEPH A. DAY, sénateur

Le sénateur Joseph Day, qui a été nommé au Sénat par le très honorable Jean Chrétien, représente le Nouveau-Brunswick et la division sénatoriale de Saint John-Kennebecasis. Il siège au Sénat du Canada depuis le 4 octobre 2001.

Il fait actuellement partie du Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts, de celui de la sécurité nationale et de la défense ainsi que du Sous-comité des anciens combattants. Parmi ses champs d'intérêt et de spécialisation, notons les suivants : sciences et technologie, défense, commerce international et droits de la personne, patrimoine et alphabétisation. Il est membre de plusieurs associations interparlementaires, dont l'Association législative Canada-Chine et l'Union interparlementaire.

Le sénateur Day, avocat et ingénieur néo-brunswickois bien connu, a eu une belle carrière privée en droit. Ses intérêts juridiques portent sur les brevets et les marques et sur la propriété intellectuelle. En plus d'avoir été admis aux barreaux du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, il est spécialiste agréé en matière de propriété intellectuelle au Barreau du Haut-Canada et membre de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada. Récemment (1999-2000), il a agi comme président et directeur général de la New Brunswick Forest Products Association. En 1992, il s'est joint à titre de conseiller juridique à la J.D. Irving Ltd., conglomérat ayant d'importants intérêts dans des domaines comme la foresterie, les pâtes et papiers et la construction navale. Avant 1992, il a pratiqué le droit chez Gowling & Henderson à Kitchener-Waterloo, Ogilvy Renauld à Ottawa et Donald F. Sim à Toronto, où sa carrière a démarré en 1973.

Membre actif de la collectivité, le sénateur Day occupe en ce moment la présidence de la fondation et du conseil d'administration du Dr. V.A. Snow Centre Nursing Home, de même que du conseil des associés des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick. Parmi beaucoup d'activités bénévoles, il a rempli diverses fonctions à l'Association du Barreau canadien et dans d'autres organisations professionnelles, et a été président national de l'association des anciens (1996) et de la fondation (1998-2000) du Royal Military College Club of Canada.

Le sénateur Day a obtenu un baccalauréat en génie électrique du Collège militaire royal du Canada, un baccalauréat en droit de l'Université Queen et une maîtrise en droit du Osgoode Hall.

L'hon. J. MICHAEL FORRESTALL, sénateur

L'honorable J. Michael Forrestall est né à Deep Brook (N.-É.) le 23 septembre 1932. Avant de se lancer en politique, il occupe un poste de journaliste au Chronicle Herald puis se joint à l'équipe de direction d'une compagnie aérienne. Il est élu pour la première fois à la Chambre des communes à l'élection générale de 1965.

Il est réélu en 1968, 1972, 1974, 1979, 1980 et 1984. Nommé pour la première fois en 1966 porte-parole de l'opposition officielle en matière de défense, il conteste la position du gouvernement du premier ministre Pearson concernant l'unification des Forces canadiennes. Il reste dans ce poste de 1966 à 1979 et siège durant la même période au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants de la Chambre des communes.

De 1979 à 1984, le sénateur Forrestall est membre ou membre suppléant de l'Assemblée de l'Atlantique Nord. Il occupe également le poste de rapporteur général du Comité militaire de l'Assemblée et présente le rapport du Comité intitulé Sécurité de l'Alliance dans les années 1980. En novembre 1984, il dirige la délégation canadienne à la 30e Session annuelle de l'Assemblée de l'Atlantique Nord.

Il devient secrétaire parlementaire, en 1984, auprès du ministre des Transports et, en 1986, auprès du ministre de l'Expansion industrielle régionale et du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Il est défait à l'élection générale de 1988. En 1989, il est nommé au conseil d'administration de Marine atlantique et, en 1990, au Tribunal d'appel des anciens combattants.

Le 27 septembre 1990, le sénateur Forrestall est nommé au Sénat du Canada. En 1993-1994, il siège au Comité parlementaire mixte de la politique canadienne de défense et il continue à ce jour d'exercer les fonctions de porte-parole du Sénat en matière de défense. Il est actuellement vice-président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense et membre du Comité permanent de la régie interne. Il a en outre fait partie du Comité sénatorial spécial sur le régiment aéroporté du Canada en Somalie, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, du Sous-

comité sénatorial des anciens combattants, du Comité sénatorial permanent des transports et des communications (vice-président) et du Comité sénatorial spécial de la sécurité des transports (président).

Le sénateur Forrestall est actuellement membre de l'Association parlementaire de l'OTAN, de l'Union interparlementaire, de l'Association parlementaire du Commonwealth, du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis et de la Légion royale canadienne.

L'hon. COLIN KENNY, sénateur

Profil de carrière
L'honorable Colin Kenny a prêté serment le 29 juin 1984 à titre de représentant de la province de l'Ontario. Il a débuté sa carrière politique en 1968 en occupant le poste de directeur exécutif du Parti libéral de l'Ontario. De 1970 à 1979, il a exercé au bureau du premier ministre les fonctions d'adjoint spécial, de directeur des opérations et de conseiller en politique. Il a aussi été adjoint au secrétaire principal du premier ministre, le très honorable Pierre Trudeau.

Rôle au sein de comités
Au cours de sa carrière au Parlement, le sénateur Kenny a siégé à de nombreux comités, dont le Comité spécial sur le terrorisme et la sécurité (1986-1988 et 1989-1991), le Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada (1994), le Comité permanent des banques et du commerce, le Comité permanent des finances nationales et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Il est actuellement président du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense et vice-président du Comité spécial sur les drogues illicites. Il siège aussi au Comité directeur du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Questions de défense
Le sénateur Kenny a été élu rapporteur du Comité de la défense et de la sécurité de l'Association parlementaire de l'OTAN. Il occupait auparavant les postes de président de la sous-commission de l'avenir de la sécurité et de la capacité de défense et de vice-président de la sous-commission sur l'avenir des forces armées de l'Association parlementaire de l'OTAN.

Courriel : kennyco@sen.parl.gc.ca
Site web : http://sen.parl.gc.ca/ckenny

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN, sénateur

Nommé au Sénat en 1990, l'honorable Michael Meighen a fait partie de différents comités sénatoriaux permanents, notamment ceux des banques et du commerce, des pêches, de la sécurité nationale et de la défense, et a présidé le Sous-comité des affaires des anciens combattants. Il a aussi été membre du Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada et du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada.

Au cours de sa carrière en pratique privée, le sénateur Meighen a été avocat au sein du cabinet Ogilvy Renault et conseiller juridique auprès de la Commission Deschênes sur les criminels de guerre. Il a présidé le Cundill Funds (Vancouver) et siégé au conseil d'administration de la Deutsche Bank Canada, de Paribas Participations Limited, d'AMJ Campbell Inc. et de J.C. Clark Ltd. (Toronto).

Au chapitre des activités communautaires, le sénateur Meighen a notamment oeuvré auprès de l'Armée du Salut, du Festival de Stratford, du Toronto and Western Hospital, de la Fondation de recherche canadienne du cancer de la prostate, de la Fédération du saumon Atlantique, de la Fondation T.R. Meighen, du University of King's College (chancelier), du Centre for Cultural Management de l'Université de Waterloo, de l'Université Laval et de l'Université McGill.

Le sénateur Meighen est diplômé de l'Université McGill et de l'Université Laval. Il vit à Toronto avec sa femme Kelly et leurs trois enfants.

L'honorable DAVID P. SMITH, sénateur

L'honorable David Smith est un éminent avocat, qui s'est en plus distingué par son engagement au service de la collectivité.

Le sénateur Smith a obtenu un baccalauréat en science politique de l'Université Carleton en 1964 et un baccalauréat en droit de l'Université Queen's en 1970. Il a été admis au barreau de l'Ontario en 1972. Au cours d'une carrière très distinguée, le sénateur Smith est devenu un spécialiste très réputé en droit municipal et administratif et en réglementation.

Au moment de sa nomination, le sénateur Smith était président et associé du cabinet Fraser Milner Casgrain LLP, un des plus importants et des plus anciens cabinets d'avocats au pays. En 1998, lorsque le cabinet Fraser Milner a été formé, le sénateur Smith est devenu son premier président. Il avait antérieurement assumé la présidence du cabinet Fraser & Beatty.

De 1980 à 1984, le sénateur Smith a représenté la circonscription de Don Valley Est à la Chambre des communes où il a également agi comme ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme). En 1972, il a été élu au conseil municipal de Toronto. À la suite de sa réélection en 1974, il a été nommé au comité exécutif de la ville de Toronto et au conseil du Grand Toronto. Réélu de nouveau en 1976, il a été nommé président du conseil municipal de Toronto et adjoint au maire de Toronto.

Le sénateur Smith a joué un rôle très actif au sein du Parti libéral dans les années 1960. Il a notamment occupé les postes de président national des Jeunes libéraux, d'adjoint exécutif de Keith Davey, qui était directeur national, et d'adjoint exécutif de l'honorable Walter Gordon et de l'honorable John Turner

Le sénateur Smith a consacré de son temps à une foule d'organisations bénévoles et philanthropiques. Il a notamment siégé au conseil d'administration d'Exhibition Place, de même que de l'Armée du salut, du Toronto General Hospital, de l'hôpital Mount Sinai et du collège George Brown. Il a présidé la Fondation de la rétinite pigmentaire et a assumé la vice-présidence du O'Keefe Centre for the Performing Arts.

Le sénateur Smith et son épouse Heather ont élevé trois enfants : Alexander, Kathleen et Laura. Il est âgé de 61 ans.

Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):

Affaires étrangères
Affaires juridiques et constitutionnelles
Règlement, de la procédure et des droits du Parlement
Sécurité nationale et de la défense

L'honorable JOHN (JACK) WIEBE, sénateur

Le sénateur Jack Wiebe est l'un des plus éminents citoyens de la Saskatchewan. Cet agriculteur très prospère a aussi siégé à l'assemblée législative de la Saskatchewan.

Nommé Lieutenant-Gouverneur de la Saskatchewan en 1994, il était le premier agriculteur à accéder à cette fonction depuis près de 50 ans.

Le sénateur Wiebe s'est d'abord fait connaître en Saskatchewan pour son leadership au sein de la communauté agricole. Lui et sa famille ont bâti une exploitation agricole prospère dans le district Main Centre de la province. De 1970 à 1986, il a été propriétaire et président de la compagnie L&W Feeders Ltd.

Le sénateur Wiebe a été l'un des animateurs du mouvement des coopératives et a collaboré activement au Comité de mise en commun du blé de Main Centre, à la caisse de crédit de Herbert, à la coopérative de Herbert et au conseil de la coopérative de la Saskatchewan. Il a également été membre du syndicat du blé et de l'association des éleveurs de la Saskatchewan. Il préside actuellement la section de la Saskatchewan du Conseil de liaison des Forces canadiennes.

LE SÉNATEUR Wiebe a été élu en 1971 et en 1975 comme député de la circonscription de Morse à l'assemblée législative de la Saskatchewan.

Lui et son épouse Ann sont les parents de trois filles et ont quatre petits-enfants.

Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s) :
Agriculture et forêts
Sécurité nationale et défense
Sous-comité des affaires des anciens combattants

Adjudant-chef
J.J.L.M. Dessureault,
OMM, CD

Adjudant-chef des
des Forces
canadiennes

Né à Shawinigan (Québec) le 2 novembre 1945, l'adjudant-chef Dessureault s'enrôle dans l'Armée canadienne le 26 mars 1964 et poursuit son entraînement au dépôt du Royal 22e Régiment alors cantonné à Valcartier (Québec). En septembre de la même année, il est affecté au 2e bataillon du Royal 22e Régiment à Valcartier.

En juillet 1965, il accompagne l'unité à Werl dans le nord de l'Allemagne pour une période de quatre années. De retour au Canada en novembre 1969, il occupe divers postes au sein du 3e Bataillon jusqu'en juin 1971, date où il rejoint de nouveau le 1er Bataillon, installé depuis peu à Lahr dans le sud de l'Allemagne. Il est promu caporal-chef en avril 1972.

Au mois d'août 1974, à son retour au Canada, il est promu au grade de sergent et occupe successivement les fonctions de commandant de section et d'adjoint de peloton d'infanterie au 3e Bataillon. En août 1976 il est affecté au 1er Bataillon en Europe pour une durée de cinq ans. Au cours de cette mutation il obtiendra deux promotions.

En juin 1983, il est de retour au Canada pour y remplir la fonction d'adjudant-maître à la section d'entraînement de l'exercice militaire (drill) au Collège militaire royal de Saint-Jean. Il effectue un retour au 2e Bataillon en en juin 1986 et accompagne l'unité à Chypre en février 1987. Promu au grade d'adjudant-chef pendant cette mission, en juin de la même année, il sera muté au Quartier général du Secteur de l'Est à Montréal.

Au terme d'une mutation de trois années, il est nommé au poste de sergent-major régimentaire du 1er Bataillon du Royal 22e Régiment en juin 1990. Il accompagne l'unité en ex-Yougoslavie le 8 avril 1992 dans le cadre d'une mission de paix sous l'égide des Nations Unies. Il sera ainsi le premier sergent-major régimentaire à être déployé au sein d'un groupe de bataille depuis les opérations de Corée. De retour au Canada en juin 1993, il occupe la fonction d'adjudant-chef du Secteur du

En novembre 1994, il a été décoré de l'Ordre du Mérite militaire, à titre de membre et élevé au rang d'Officier de l'Ordre du mérite militaire en janvier 2000.

L'adjudant-chef Dessureault est marié à Marianne Claassen, originaire des Pays-Bas; ils ont une fille, Désirée.

LE MAJOR-GÉNÉRAL (ret.) G. Keith MCDONALD

Le major-général McDonald a grandi à Edmonton. Il a fait ses études au Collège militaire royal de Saint-Jean et au Royal Military College (RMC) de Kingston, où il a obtenu son diplôme en 1966 et été reçu pilote en 1967.

Il a été instructeur de vol sur le T-33 à la base des Forces canadiennes (BFC) de Moose Jaw, en Saskatchewan. En 1970, il a été détaché au RMC à titre de commandant d'escadron et, ensuite, de directeur adjoint des élèves-officiers.

En 1973, il est revenu à l'instruction sur les CF5 et CF104. En 1974, il a été pilote du 439e Escadron à la BFC de Baden-Soellingen, pilotant le CF104 pendant les attaques au sol. Promu major en 1977, il est devenu officier du Groupe d'évaluation tactique en 1978.

En 1980, le major-général McDonald s'est inscrit au Royal Air Force Staff College de Bracknell, en Angleterre. Promu lieutenant-colonel en janvier 1981, il est retourné au Quartier général de la Défense nationale (QGDN) où il a été responsable de la planification des besoins opérationnels et des achats d'équipement pour le CF18. En 1982, il a été muté au bureau d'administration du projet CF18 en tant que gestionnaire des besoins opérationnels.

Le major-général McDonald a terminé son instruction sur le CF18 à la BFC de Cold Lake, et est ensuite retourné à la BFC de Baden-Soellingen en 1985 en tant que premier commandant du 439e Escadron d'appui tactique. En juillet 1987, il a été promu colonel et a été détaché au QGDN en tant que directeur de la formation professionnelle et du perfectionnement. En juillet 1989, il a assuré le commandement de la BFC et de la 4e Escadre de Baden-Soellingen. Dans le cadre de ses fonctions de commandant de l'escadre et de la base, il a supervisé la création du groupe opérationnel aérien du CF18 dans la guerre du Golfe et a amorcé la fermeture de Baden. En 1992, il est revenu au QGDN à titre d'adjoint spécial du Sous-ministre adjoint (Personnel) et, en juillet 1993, il a occupé le nouveau poste d'adjoint

spécial du Vice-chef d'état-major de la Défense (VECMD) et de directeur du Secrétariat du QGDN.

En juin 1994, le général McDonald a été promu brigadier général et a assumé les fonctions de directeur général du développement (Aérospatiale) au QGDN. Il a été promu major-général en 1996, occupant le poste de directeur des opérations au QG du NORAD à Colorado Springs, aux États-Unis. Il a occupé ces fonctions jusqu'à sa retraite des Forces canadiennes en 1998, après avoir passé 37 années dans les Forces.
Le général McDonald a accumulé plus de 4 000 heures de vol à titre de pilote commandant de bord, surtout à bord de CF18, de CF104, de CF5 et de T-33. Il possède un B.A. en sciences politiques et en économie, a suivi des cours au RAF Staff College, des cours de niveau supérieur en administration des affaires à l'Université Queen's, ainsi que des cours en matière de sécurité nationale et de gestion.

Après avoir quitté l'armée en 1998, le général McDonald a dû attendre la fin de la période réglementaire avant de se joindre à la firme BMCI Consulting en tant qu'expert-conseil principal à la Division de l'aérospatiale et de la défense. En 2002, il a quitté BMCI pour lancer sa propre entreprise, KM Aerospace Consulting.

Le général McDonald est marié à Catherine Grunder de Kincardine (Ontario) et il a deux filles, Jocelyn et Amy.

Grant Purves

Grant Purves exerce les fonctions d'attaché de recherche principal. Il est entré à la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement en 1974. Depuis, il a aidé de nombreux comités parlementaires à préparer des études approfondies. En 2001, il a été affecté au Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité.

M. Purves possède une formation solide en histoire militaire et en histoire de l'Europe de l'Est.

Barbara Reynolds

Barbara Reynolds travaille avec des parlementaires canadiens à divers titres depuis 28 ans. Formée comme sociologue, elle a travaillé pendant 10 ans comme attachée de recherche à la Bibliothèque du Parlement, pour les comités étudiant des questions sociales. Ainsi, elle a été pendant trois ans, directrice de recherche au Comité (Chambre des communes) concernant les invalides et les handicapés qui a produit le rapport-clé intitulé Obstacles.

Elle a été, pendant 15 ans, collaboratrice au Centre parlementaire où elle a organisé des visites pour les législateurs entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'avec des pays d'Afrique et du Sud-Est asiatique. Elle a coordonné des programmes de perfectionnement professionnel pour les législateurs et leur personnel; elle a aussi rédigé des études sur le fonctionnement des bureaux des parlementaires à Ottawa et dans les bureaux de circonscription. De plus, elle a été directrice du programme Fonds pour le Parlement, le monde du travail et des affaires, un programme qui permet aux législateurs de passer jusqu'à une semaine avec des grandes entreprises et des syndicats.

De 1985 à 2000, elle a aussi été conseillère du Groupe canadien de l'Union interparlementaire, un organisme mondial de législateurs qui agit comme volet parlementaire pour les Nations Unies. En juin 2002, elle a reçu le Prix d'excellence du Président pour son travail au Sénat.

SÉNAT DU CANADA

Sécurité nationale et défense,
Comité sénatorial permanent

2e session, 37e législature, 2002

INDEX

Pour 130 dollars de plus …
Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes
octobre 2002

Afghanistan
Bataillon, incapacité à fournir, **p**:13
Marine, opérations, **p**:32
Théâtre des opérations, manque de capacités, **p**:76-7

Aide étrangère
Dépenses, **p**:14

Apollo, opération
Voir
Opération Apollo

Armée
Bataillons d'infanterie, insuffisamment dotés, **p**:40
Éventail de tâches, manque de ressources, **p**:26
Formation, temps nécessaire, **p**:29,32,51
Personnel
Manque pour soutenir le rythme des opérations et pour se moderniser, **p**:49
Pénurie, **p**:24,49
403e Escadron, hélicoptères CH-146 Griffon, **p**:49
Rajeunissement, délai de deux ans, **p**:29
Unités, retrait des provinces côtières, **p**:71

Aurora, aéronefs de patrouille maritime
Améliorations, programme, durée, **p**:72
Personnel, **p**:56
Pilotes
Heures de vol, **p**:61
Lutte anti-sous-marine, fin de la formation, **p**:61
Simulateurs, recours, **p**:61
Surveillance aérienne, patrouilles hebdomadaires, **p**:60

Bases des Forces canadiennes
Voir
Borden; Cape Scott; Esquimalt; Gagetown; Halifax; Kingston; Petawawa

Black, Dean, lieutenant-colonel, commandant, 403e Escadron, BFC Gagetown, ministère de la Défense nationale
Réserve utilisée pour la dotation, informaticiens, **p**:50

Black Watch (Milice)
Opérations, crise
Équipements personnels pour les recrues masculines et féminines, **p**:67
Fonds d'exploitation et de formation, **p**:67
Matériel, pénurie, désuétude, besoins, **p**:67-8
Matériel didactique, **p**:67
Munitions chargées, pénurie, **p**:68
Partie théorique des cours, non disponible aux manèges militaires, **p**:68
Recrutement, campagne, résultats, problèmes, **p**:67
Personnel, crise
Attrait historique et militaire, **p**:56
Formation
Formation donnée aux unités locales, capacité, **p**:58
Instructeurs, pénurie, **p**:58
Recrutement
Contrôle et organisation relèvent de la brigade, **p**:56
Officiers et militaires du rang supérieur, problèmes, **p**:56
Paperasserie administrative, **p**:56
Processus de recrutement et début de la formation, délais, **p**:57

Stage préalable dans une unité de Réserve, étape pour joindre la Force régulière, **p**:57

Borden, base des Forces canadiennes
Opérations, crise
Formation, difficulté à obtenir, **p**:65
Niveaux de solde plus élevés et primes supérieures accordées lors du rengagement, **p**:65
Opérations, rythme illogique, cause de non rengagement, **p**:65
Personnel, crise
Formation
Cours d'initiation aux différents métiers, capacité de donner, **p**:52
Recrues, capacité de former, **p**:52
Groupe de recrutement, **p**:52
Opérations, rythme, cause de non rengagement, **p**:52
Recrutement, campagne, succès, résultats, **p**:52
Réservistes, recrutement, nombre prévu, **p**:52

Bosnie Herzégovine
Opération Palladin, contribution canadienne, **p**:22
Théâtre des opérations, manque de capacité, **p**:76

Buck, Ron, vice-amiral, chef d'état-major de la Force maritime, ministère de la Défense nationale
Armée canadienne, renouveau, urgence, **p**:26

Burke, Greg, capitaine (M), commandant, Forces maritimes de l'Atlantique, ministère de la Défense nationale
Commandement, défis, **p**:45

Canada
Abri sûr contre les turbulences et la pauvreté, **p**:9
Aide étrangère, dépenses, **p**:14
Contexte mondial troublé, vulnérabilité, **p**:7,11,12
Création d'un monde moins troublé, aide, engagement, **p**:13-4,16
Défense du continent, de la population, de ses alliés, engagement, **p**:13, 21,79
Engagements internationaux, contribution, **p**:22
Force militaire, dépenses, statistiques, **p**:10-1

«Insuffisance flagrante», citation de M. Manley, **p**:13
Isolationnisme, pratique politique, **p**:14
Place sur la scène mondiale, image internationale, **p**:14,21,78
Terres et eaux canadiennes, surveillance aérienne, **p**:33-4

Cape Scott, base des Forces canadiennes
Personnel, crise
Effectif vieillissant, **p**:46
Installation, incapacité de répondre aux besoins de la Flotte atlantique, **p**:47
Main-d'œuvre, manque, **p**:46
Programme d'apprentissage, besoin, **p**:46

Centre de parachutisme du Canada
Personnel, crise
Élimination, mesures de compression des coûts, **p**:54
Parachutistes, élément essentiel d'une armée moderne, **p**:54

CF-18, avion de combat
Améliorations, calendrier d'exécution, **p**:72
Heures de vol annuelles, **p**:61
Vols à basse altitude, entraînement, **p**:61

Coincé entre les deux : Une évaluation de la capacité opérationnelle des Forces canadiennes
Conférence des associations de la défense (octobre 2001), **p**:15

Conférence des associations de la défense
Coincé entre les deux : Une évaluation de la capacité opérationnelle des Forces canadiennes, octobre 2001, **p**:15
Une nation vulnérable, octobre 2002, **p**:15

Conseil pour la sécurité canadienne au XXIe siècle
Pour assurer la défense d'une nation, septembre 2002, **p**:15

Cours d'électronique axé sur le rendement, programme
Nombre de places, **p**:63

Défense nationale et anciens combattants, Comité permanent

Faire face à nos responsabilités : L'état de préparation des forces canadiennes, rapport, mai 2002, **p**:15

Défense nationale, ministère
Budget de référence
Augmentation immédiate
130$ par Canadien, **p**:15-8,33
Organismes et comités, recommandations, **p**:15-6
4 milliards de dollars, recommandation, répartition, **p**:15-7,20,33-7
Augmentations futures, **p**:16-7
Dépense per capita, comparaison, **p**:10-1,17-8
Pays de l'OTAN, comparaison, **p**:11,18
Pourcentage du PIB, **p**:11
Total, **p**:15

2e Escadron de guerre électronique – BFC Kingston
Biens d'équipement, crise
Matériel, stade expérimental, **p**:74
Modèles d'essai électronique, pièces de rechange, incompatible avec l'équipement des alliés, **p**:74
Opérations, crise
Largeurs de bande assignées, restrictions du CTRC, **p**:64
Matériel, inefficacité, frustrations, **p**:64
Système de recueil de renseignements, **p**:65
Systèmes numériques dotés de sauts de fréquence, **p**:64

2e Groupe-brigade mécanisé du Canada
Opérations, crise
Exercices de combat et munitions pour l'entraînement de tir réel, **p**: 66-7
Infrastructure de la base, amélioration, **p**:65
Manque de ressources et de défis, raisons du non rengagement, **p**:67
Ordinateurs utilisés pour la formation, pas de bâtiment pour entreposer, **p**:65
Poste de commandement de compagnie et quatre pelotons, déploiement, **p**:71-2
Véhicules blindés légers, pas de garages, **p**:65
Personnel, crise, tâches opérationnelles quotidiennes, manque de personnel, **p**:54

Dietrich, Dan, Adjudant-chef, 1ère division aérienne du Canada, ministère de la Défense nationale
Qualité de vie des membres de la Division aérienne, **p**:45

19e Escadre Comox
Personnel, crise
Aurora, aéronefs de patrouille maritime, **p**:56
Baie Patricia, détachement, **p**:56
407e Escadron, heures de vol par année, **p**:56
443e Escadron, hélicoptères, heures de vol en mer et le long des côtes, **p**:56

17e Escadre Winnipeg
Opérations, crise
Aurora, pilotes
Heures de vol, réduction, **p**:61
Lutte anti-sous-marine, formation, **p**:61
Simulateurs, recours, **p**:61
CF-18
Heures de vol, nombre annuel, **p**:61
Vols à basse altitude, entraînement, **p**:61
Niveau général de préparation, baisse, **p**:60
Réductions budgétaires, impact sur la formation, **p**:60
Personnel, crise
Capacité opérationnelle, réduction, **p**:45
Catégories essentielles, pénurie, **p**:44
Formation
Manque de temps, source de tension, **p**:45
Réductions budgétaires, impact, **p**:45
Opérations, rythme, **p**:44
Personnel opérationnel, recours pour augmenter la capacité de formation, **p**:45
1re Division aérienne du Canada, défis, **p**:44
Qualité de vie, amélioration, initiatives, **p**:45
Spécialistes et techniciens, maintien en place, primes, **p**:45

12e Escadre Shearwater
Biens d'équipement, crise, Sea King, vol en toute sécurité, **p**:70

Personnel, crise
Formation, temps disponible, **p**:47
Opération Apollo, contribution, **p**:47
Opérations, rythme, déploiements outre-mer, **p**:47
Personnel spécialisé, pénurie, **p**:48
Pilotes et personnel de maintenance, passage d'une affectation à une autre, **p**:47
Recrutement, report, **p**:48
Sea King, maintenance, pilotes, **p**:47-8
Vie de famille, temps disponible, **p**:47

Équipe d'intervention en cas de catastrophe
Antonov, avion de transport, location, **p**:72
Base, responsabilité, **p**:71
Hercules, appareils utilisables, **p**:72
Matériel, entreposage, **p**:71
Matériel et personnel, transport, vols de Hercules nécessaires, **p**:72

Esquimalt, base des Forces canadiennes
Biens d'équipement, crise
Capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime, programme, **p**:69
Projet des hélicoptères maritimes, remplacement des Sea King, **p**:69
Ravitailleurs d'escadre de la classe Protecteur, remplacement, **p**:69
Opérations, crise
Aurora, surveillance aérienne, patrouilles hebdomadaires, **p**:60
Budgets réduits, répercussions, **p**:60
Flotte maintenue au seuil de préparation maximale, pourcentage, **p**:60
Forces maritimes du Pacifique (FMAR(P)), activités de surveillance, **p**:60
Jours en mer par année, **p**:60
Logements familiaux, prix élevés, **p**:60
Sea King, hélicoptères, **p**:60
Personnel, crise
Formation en mer, moyens, **p**:44
Métiers techniques, sous-dotés, **p**:43
Navires et équipages, préparation à la guerre, **p**:43
Navires immobilisés, **p**:43

Navires, dotation inadéquate, **p**:43
Officiers et autres militaires, déploiement outre-mer, vérification, **p**:43
Officiers subalternes, **p**:43
Opérations, rythme, impact, **p**:44
Réserve
Formation insuffisante, **p**:44
Navires de défense côtière, rôle, **p**:44

États-Unis
Isolationnisme, pensée politique, **p**:14

Faire face à nos responsabilités : L'état de préparation des forces canadiennes
Défense nationale et anciens combattants, Comité permanent, rapport, mai 2002, **p**:15

Force aérienne
Formation, temps nécessaire, **p**:29,32
Heures de vol, augmentation, **p**:33
Personnel
Exode, manque, **p**:23,44-5
Expérience, niveaux, **p**:23
Groupes professionnels militaires, métiers, situation critique, **p**:24
Niveau préférentiel de dotation (NPD), **p**:24
Pilotes avec obligations contractuelles, départs, **p**:23-4
Ressources humaines, à court, **p**:23
Plan d'activités 2001, **p**:23
403e Escadron, hélicoptères CH-146 Griffon, **p**:49
Rajeunissement, délai de deux ans, **p**:29
Surveillance aérienne, amélioration, **p**:33
Transport stratégique, capacité, **p**:36,71

Forces armées canadiennes
Afghanistan, bataillon, incapacité à fournir, **p**:13
Aptitude au combat, capacité, préparation, soutien
Chefs militaires et bureaucrates du ministère, franchise lors de témoignages devant les comités parlementaires, **p**:24-6,31
Hautes autorités militaires, gestion de crise, **p**:31
Planificateurs militaires, évaluation des engagements contractés et

les plans opérationnels, **p**:31
Politiciens, objectivité, **p**:26
Politiciens présentant une belle image de l'armée, **p**:25
Situation actuelle, conséquences, **p**:22-3
Soldats, position, **p**:27
Statu quo, non viable, **p**:27
Bases militaires, infrastructure, **p**:59
Dépenses, investissements
Frugalité, conséquences, **p**:10
Hausse, recommandation, **p**:15-8
Niveaux, impact sur la position du Canada sur la scène mondiale, **p**:14
Force totale, notion, **p**:43
Formation
Absence au-dessus du niveau de bataillon, **p**:41
Capacité insuffisante, conséquences, **p**:27,29,42
Cours de base, période d'attente, **p**:41
Cours de perfectionnement professionnel, nouveaux, **p**:30
Entraînement virtuel, perspectives d'avenir, **p**:28
Expérience pratique, **p**:28
Heures de vol, augmentation, **p**:33
Instruction collective et individuelle, **p**:33
Maintien des compétences, acquisition des nouvelles, **p**:33
Meilleure performance future, effets, **p**:27
Membres de formations opérationnelles, emploi pour compléter les unités de formation, **p**:41
«Missions du jour», impact, **p**:27
Niveau du bataillon, avec alliés, **p**:34
Personnel et matériel de formation, **p**:42
Programmes, recyclage, rafraîchissement, **p**:29
Programmes innovateurs, planificateurs du ministère, **p**:30
Recrues se tournant les pouces, **p**:29,33,41
Réserve, porter la capacité au niveau de la Force régulière, **p**:33
Gouvernements, traitement, **p**:9-10
Maintien de la paix, missions, contribution, **p**:11
Matériel
Alliés et ennemis, différence, comparaison, **p**:69
Biens d'équipement, crise, **p**:69-74
Budget d'exploitation et de maintenance, **p**:59
Cannibalisation, **p**:34,41

Maintenance, lacunes, **p**:27-8
Matériel de reconnaissance, protection contre le tir ami, **p**:37
Nouveau, achat, embauche d'administrateurs de projets, **p**:30
Pièces de rechange, ravitaillement, **p**:34,41
Programme de maintenance préventive, exécution, **p**:30,34
Techniciens, manque, **p**:40
Vétusté, **p**:69
Mécanismes de sécurité intégrés, érosion, **p**:23
Missions, réalisation, **p**:7-8
Moyens militaires, police d'assurance, **p**:9-10
Opérations, crise, **p**:59-68
Opérations, rythme, impact, **p**:41
Personnel
Congés de maladie, augmentation, raisons, **p**:27,41
Crise, **p**:40-58
Effectifs entraînés, nombre, **p**:5,29,35,40,52
Effectifs rémunérés, **p**:52
Épuisement, **p**:35
Manque, effets sur capacité à faire leur travail, **p**:28
Pénurie, problèmes, **p**:40-1
Rengagement, taux, faible, **p**:35
Taux de roulement, **p**:35
Tenue de combat pour personnel féminin, **p**:37
Uniformes adaptés aux champs de bataille, **p**:37
Protection contre le désordre et la pauvreté, **p**:7-10
Qualité de vie
Bureaux, **p**:34
Congés annuels, meilleur temps pour prendre, **p**:30
Couples mariés, stress, **p**:35
Intervalles insuffisants entre les déploiements, stress, **p**:41
Logements familiaux, insalubrité, **p**:34-5
Militaires de grade inférieur, hausses de solde, **p**:35
Réintégration à la famille, **p**:30
Temps à la maison insuffisant, **p**:27
Rajeunissement, revitalisation, restructuration
Déploiements outre-mer, suspension, deux ans, exceptions, **p**:20-1, 28-9,33
Engagement à l'égard des alliés, du monde, **p**:21-2
Fonds, injection, pas la solution, **p**:19-20

Gouvernement, organismes centraux, attitude, **p**:31
Opérations outre-mer, retrait, conséquences, **p**:20-1
Processus, **p**:28-32
«Retraite stratégique», contexte, **p**:19
«Rope-a-Dope», tactique, **p**:19
Temps nécessaire, **p**:20,28-9
Urgence, **p**:26
Voir aussi plus haut Formation
Recrutement et rétention
Campagne, **p**:29,35
Primes aux spécialistes, **p**:35
Satisfaction au travail, envie de se rengager, **p**:41
Traitement des recrues, retards, **p**:41
Scène internationale, performances, **p**:22
Voir aussi
Armée; Bases sous leur nom; Force aérienne; Marine; Réserve

Forces maritimes du Pacifique (FMAR(P))
Activités de surveillance, **p**:60
Sea King, appui, **p**:60

Fraser, Jamie D., contre-amiral, commandant, Forces maritimes du Pacifique, ministère de la Défense nationale
Navires et équipages, préparation à la guerre, **p**:43

Gagetown, base des Forces canadiennes
Biens d'équipement, crise
Nouveaux véhicules à roue, garés à l'intérieur, pas de fonds pour construire les garages, **p**:74
Transports de troupes blindés (TTB), nombre, besoins, **p**:73
Opérations, crise
Chambres simples, pénurie, **p**:62
Infrastructure de la base, bâtiments, détérioration, **p**:62
Installations de formation de la base, rénovations, **p**:62
Formation inadéquate, conséquences, **p**:62
Militaires et stagiaires vivant dans des tentes, **p**:62
Pièces de rechange et munitions, pénurie, **p**:62
Personnel, crise
Casernes, qualité inférieure, **p**:48

Conditions de vie réservées aux familles, piètre qualité, **p**:48
Écoliers ayant des besoins spéciaux, aide insuffisante, **p**:48
Espace insuffisant pour le double et le triple du personnel l'été, **p**:48
Formation
Capacité réduite, **p**:48-9
Élèves, nombre, **p**:49
Instructeurs puisés dans des unités opérationnelles, **p**:48-9
Jours de formation, **p**:49
Officiers recrutés, besoins, **p**:49
403e Escadron, pilotes pour hélicoptères CH-146 Griffon, **p**:49-50
Informaticiens, remplacés par les techniciens d'aéronefs, **p**:50
Manque de personnel pour soutenir le rythme des opérations et la modernisation, **p**:49
Militaires du rang, démoralisés, raisons, **p**:48
Réserve, utilisée pour la dotation, **p**:50
Soutiens médicaux francophones dans la ville, absence, **p**:48
Spécialistes médicaux, **p**:48

Golan, plateau
Mission des Nations Unies, personnes affectées, **p**:22

Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes
Responsabilité, **p**:53

Groupe de recrutement
Organigramme, **p**:52

Groupes professionnels militaires
Voir sous
Force aérienne - Personnel

Halifax, base des Forces canadiennes
Biens d'équipement, crise
Capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime, programme, **p**:69
Projet des hélicoptères maritimes, remplacement des Sea King, **p**:69
Ravitailleurs d'escadre de la classe Protecteur, remplacement, **p**:69
Opérations, crise

Appartements de taille réduite, demande faible, taux d'occupation, **p**:61
Logements de trois et quatre chambres, besoin, **p**:61
Logements familiaux (LF), **p**:61
Logements militaires, inférieurs aux normes, **p**:61
Matériel nécessaire, acquisition, délais, **p**:61
Opérations, rythme et qualité de vie, répercussions, **p**:61
Techniciens, pénurie, **p**:61
Personnel, crise
Budgets, coupures, **p**:45
Commandement, défis, **p**:45-6
Effectifs moindres, **p**:46
Équipement, réduction, **p**:46
Flotte, maintenance, manque de techniciens, effets, **p**:46
Jours en mer, **p**:46
Navires en préparation pour déploiement, équipages, **p**:46
Opérations, rythme, **p**:46
Qualité de vie, **p**:46
Réserve
Équipages des navires de la patrouille côtière, **p**:46
Formation en mer, **p**:46
Jours en mer, **p**:46

Hall, Steve, major, commandant adjoint, École de l'électronique et des communications des Forces canadiennes, BFC Kingston, ministère de la Défense nationale
École, rôle, **p**:62

Hélicoptère maritime, projet
Remplacement des Sea King, **p**:36

Hénault, Raymond R., général, Chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale
Aptitude au combat, situation plus viable, **p**:27

Henderson, Georgie, major, Adjoint A3, BFC Trenton, ministère de la Défense nationale
8e Escadre Trenton, activités, **p**:53

Hercules, appareils de transport

Améliorations, configuration commune des postes de pilotage, **p**:73
Appareils utilisables, **p**:72
Militaires possédant une solide formation, raisons du non rengagement, **p**:66
Pièces de rechange, disponibilité, **p**:66
Recherche et sauvetage, missions, recours aux Hercules, **p**:73
Vétustes, problèmes de maintenance, **p**:66,73

Hincke, Joe, colonel, commandant, 12e Escadre Shearwater, ministère de la Défense nationale
Recrutement, report, conséquences, **p**:48

8e Escadre Trenton
Biens d'équipement, crise
Hercules, améliorations, configuration commune des postes de pilotage, **p**:73
Moyens de transport, examen exhaustif, **p**:73
Recherche et sauvetage, missions, recours aux Hercules, **p**:73
Transport stratégique, location d'appareils, impact sur crédibilité, **p**:73
Opérations, crise
Appareils de transport Hercules, vétustes, problèmes de maintenance, **p**:66
Militaires possédant une solide formation, raisons du non rengagement, **p**:66
Missions de transport annulées, **p**:66
Pièces de rechange, disponibilité, **p**:66
Personnel, crise
Avions, pénurie, **p**:53
Formation
Pilotes, **p**:53
Techniciens, instruction pendant l'emploi, temps requis, **p**:53
Métiers de la Force aérienne, regroupement mal planifié, **p**:53
Opérations, rythme accéléré, **p**:53
Pièces de rechange et équipement, insuffisance, raison du non rengagement, **p**:54
Recherche et sauvetage, services, **p**:53
Soutiens déployables, services, **p**:53
Techniciens d'aéronefs, admissibilité à la retraite, **p**:53
Transports aériens souples, **p**:53

Isolationnisme
Canada, pratique politique, **p**:14
États-Unis, pensée politique, **p**:14

Jeffery, M.K., lieutenant-général, Chef d'état-major de l'Armée de terre, ministère de la Défense nationale
Manque de ressources, **p**:26

Kingston, base des Forces canadiennes
Opérations, crise
Cours d'électronique axé sur le rendement, nombre de places limité, **p**:63
Eau potable, couleur brune, **p**:63
Édifice, perte suite à la réduction des effectifs, **p**:63
Espace, pénurie, répercussions négatives, **p**:63
Formation, manque de ressources, effet débilitant, **p**:63
Stagiaires, partage des logements, **p**:63
Structures portatives temporaires, remorques doubles, garage, utilisation comme salles de classe, **p**:63
Systèmes de communications radiophoniques, téléphoniques et informatiques, **p**:62
Techniciens subalternes, incapables d'acquérir de l'expérience, **p**:63
Vieux édifices inutilisés, pas de fonds pour démolir, **p**:64
Personnel, crise, formation
Cours de formation en vue d'une qualification, période d'attente, **p**:50
Instructeurs, affectations limitées à trois ans, **p**:51
Moyens consacrés à l'instruction, **p**:50
Officiers et militaires du rang, coût de la formation, **p**:50
Personnel en attente d'instruction (PAI), **p**:50
Réserve, possibilités de formation, **p**:51

Lilienthal, Mark, lieutenant-colonel, officier supérieur, Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes, BFC Borden, ministère de la Défense nationale
Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes, **p**:53

Livre blanc sur la défense, 1994
Nations Unies, opérations, déploiements, engagements
Éléments individuels ou éléments d'avant-garde, **p**:75,77
Escadre de chasseurs avec soutien approprié, **p**:75,77
Escadron d'aéronefs de transport tactique, **p**:75,77
Groupe bataillon d'infanterie, **p**:75,78
Groupe opérationnel naval composé de quatre combattants, navire de soutien, appui aéronaval, **p**:75,76
Groupements tactiques distincts ou groupe-brigade, avec soutien logistique approprié, **p**:75,76
Personnel déployé outre-mer de façon permanente, nombre, **p**:75,76
Plan de mise en œuvre des mesures pour accroître la capacité de remplir les engagements ou faire face à une crise grave, **p**:78
Quartier général de force opérationnelle combinée, **p**:75,76
Recommandations non suivies, résultats, **p**:75

Logements familiaux (LF)
Voir sous
Halifax, base des Forces canadiennes - Opérations, crise

Macédoine
Opération de l'OTAN visant à récupérer des armes, officier affecté, **p**:22

MacLeod, Barry W., colonel, commandant, 3e Groupe de soutien de secteur, BFC Gagetown, ministère de la Défense nationale
Capacité de formation, **p**:48
Chambres simples, pénurie, **p**:62

Manley, honorable, John, ancien ministre des Affaires étrangères
«Insuffisance flagrante» du Canada, citation, 4 octobre 2001, **p**:13

Marine
Afghanistan, invasion, opérations, **p**:32
Force totale, notion, **p**:43
Formation, temps requis, **p**:29,32
Frégates, hélicoptères pour protéger, **p**:36
Hélicoptère maritime, projet, **p**:36,70
Jours de mouillage, **p**:34

Jours en mer par année, **p**:60
Manutention horizontale du matériel lourd et appui aux groupes opérationnels, **p**:71
Navires inutilisés faute de fonds et d'équipage, **p**:34,40
Personnel, pénurie, **p**:24,43-4
Pétroliers, bâtiments de soutien, capacité, **p**:71
Rajeunissement, délai de deux ans, **p**:29,32
Réserve navale, pénurie de personnel, **p**:44
Temps passé en mer - sur terre, proportion, **p**:43-4

Mitchell, Greg, brigadier-général, commandant, Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre, ministère de la Défense nationale
Capacité de formation, **p**:48

Nations Unies
Golan, plateau, mission, personnel affecté, **p**:22
Missions, contribution canadienne, **p**:22
Opérations, déploiement, engagements, **p**:75-7

Navires de défense côtière
Réserve, rôle, **p**:44

Niveau préférentiel de dotation (NPD)
Voir sous
Force aérienne - Personnel

Nordick, Glenn, brigadier-général, commandant adjoint, Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, BFC Kingston, ministère de la Défense nationale
Formation, ressources allouées, **p**:51

Opération Apollo
Contribution canadienne, **p**:22
12e Escadre Shearwater, contribution, **p**:47

Opération Palladin
Bosnie Herzégovine, contribution canadienne, **p**:22

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

Missions, contribution canadienne, **p**:22
Opération en Macédoine, officier affecté, **p**:22

Orr, Ken, major, Officier supérieur d'état-major, Groupe de recrutement des Forces canadiennes, BFC Borden, ministère de la Défense nationale
Groupe de recrutement, organigramme, **p**:52

Palladin, opération
Bosnie Herzégovine, contribution canadienne, **p**:22

Payne, Richard, capitaine (M), commandant, Installation de maintenance de la flotte de Cape Scott, Forces maritimes de l'Atlantique, ministère de la Défense nationale
Installation, importance, **p**:46

Personnel en attente d'instruction (PAI)
Voir sous
Kingston, base des Forces canadiennes - Personnel, crise

Petawawa, base des Forces canadiennes
Biens d'équipement, crise
Nouveaux véhicules à roue, garés à l'intérieur, pas de fonds pour construire les garages, **p**:74
Transports de troupes blindés (TTB), nombre, besoins, **p**:73
Opérations, crise
Exercices de combat et munitions pour l'entraînement de tir réel, **p**:66
Manque de ressources et de défis, raisons du non rengagement, **p**:67
Personnel, crise
Base trop petite pour des exercices simultanés de l'infanterie, des chars et de l'artillerie, **p**:55
Exercices de combat, **p**:55
Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2), **p**:56
Formation
École de reconnaissance, création, **p**:55
Idées nouvelles, **p**:55
Munitions pour l'entraînement de tir réel, **p**:55
Pelotons, échanges pour encourager l'interopérabilité des armées alliées occidentales, **p**:56

Unités spéciales, création, **p**:55
Militaires affectés ailleurs ou en congé de maladie, **p**:54
Militaires faisant le plus preuve d'initiative, défis, rengagement, **p**:55
Opération Agile, planification de l'aide fournie, **p**:55
Opérations, rythme, stress, **p**:55
1er Bataillon du Royal Canadian Regiment, **p**:54-5
Ressources affectées à la planification sans mener au déploiement, **p**:54-5
Unités, affectation à plus d'une opération, **p**:54
Unités de la brigade, effectif autorisé et complet, dotation, **p**:55

Pile, T.H.W. Tyron, capitaine (M), commandant, Groupe 4, Opérations maritimes, Forces maritimes du Pacifique, ministère de la Défense nationale
Réserve à bord des navires de défense côtière, rôle, **p**:44

Pour assurer la défense d'une nation
Conseil pour la sécurité canadienne au XXIe siècle, septembre 2002, **p**: 15

1re Division aérienne du Canada, Winnipeg
Biens d'équipement, crise
Équipe d'intervention en cas de catastrophe
Antonov, avion de transport, location, **p**:72
Base, responsabilité, **p**:71
Hercules, appareils utilisables, **p**:72
Matériel, entreposage, **p**:71
Matériel et personnel, transport, vols de Hercules nécessaires, **p**:72
Transport aérien, capacité, révision, **p**:71
Unités de l'Armée de terre, transport aérien, avantage, **p**:71

403e Escadron
Hélicoptères CH-146 Griffon, **p**:49

Rapport du vérificateur général 2001
Vérificateur général du Canada, chapitre 10, «Défense nationale – L'équipement en service», rapport, **p**:15

Recherche et sauvetage

Aéronef de l'aviation civile, transformation en appareil militaire, coûts, **p**:73
Appareils spéciaux, disponibilité, coûts d'exploitation inférieurs, **p**:73
Coûts d'exploitation et de maintenance, **p**:73
Hercules, utilisation, **p**:73
8e Escadre Trenton, rôle, **p**:53

Renseignements, cueillette
Capacité, **p**:36
Menaces asymétriques, **p**:36
Projet portant sur le renseignement, la surveillance et la reconnaissance, **p**:36

Réserve
Formation
Capacité portée au niveau de celle de la Force régulière, **p**:33
Nouvelles technologies, problèmes, **p**:51
Leadership et professionnalisme, mêmes normes que la Force régulière, **p**:43
Nombre, augmentation, financement, **p**:51
Réserve navale, pénurie de personnel, **p**:44
Rôle à bord des navires de défense côtière, **p**:44

Sea King, hélicoptères
Désuétude, **p**:70
Disponibilité, taux, **p**:48,70
État de vol, programme de réparations et de maintenance, **p**:70
Flottes du Pacifique et de l'Atlantique, risques sans hélicoptères fiables, **p**:70
Forces maritimes du Pacifique, appui, **p**:60
Hélicoptère maritime, projet, remplacement, **p**:36,70
Hélicoptères EH 101, commande, annulation, **p**:70
Maintenance, durée, dotation, **p**:47
Pilotes, pénurie, **p**:47
Vols en toute sécurité, fiabilité, **p**:70

Sécurité
Amérique du Nord, défense
Côtes, coordination entre Forces canadiennes et américaines, **p**:36

Projet spatial interarmées, mise en œuvre accélérée, **p**:36
Menaces mondiales asymétriques, **p**:9,36
Sécurité collective, **p**:10

Sécurité nationale et défense, Comité sénatorial permanent
Bases et installations militaires, tournée, raisons, **p**:38
Rapport, février 2002, **p**:7,15
Recommandations, **p**:15-6,20

Tarrant, Tom, lieutenant-colonel, directeur adjoint de l'entraînement, BFC Kingston, ministère de la Défense nationale
Instruction, moyens consacrés, **p**:50

Terrorisme
Mission de coalition, personnel affecté, **p**:22

Transports de troupes blindés (TTB)
Nombre, besoins, **p**:73

Une nation vulnérable
Conférence des associations de la défense (octobre 2002), **p**:15

Vérificateur général du Canada
Rapport du vérificateur général 2001, chapitre 10, «Défense nationale – L'équipement en service», **p**:15

Ward, Mike J., colonel, commandant, Centre d'instruction au combat, BFC Gagetown, ministère de la Défense nationale
Manque de personnel pour soutenir le rythme des opérations et pour moderniser, **p**:49

POUR 130 DOLLARS DE PLUS…
MISE À JOUR SUR LA CRISE FINANCIÈRE DES FORCES CANADIENNES

UNE VUE DE BAS EN HAUT

Des renseignements sur le comité sont donnés sur le site:
http://sen-sec.ca

Prière d'adresser vos questions au numéro suivant :
Sans Frais : 1-800-267-7362

Ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante :
Greffier du Comité: defence@sen.parl.gc.ca
Président du Comité: Kennyco@sen.parl.gc.ca

Les demandes d'information des medias doivent être envoyées à :
ckres2@sen.parl.gc.ca